

Gravelines

MAGAZINE



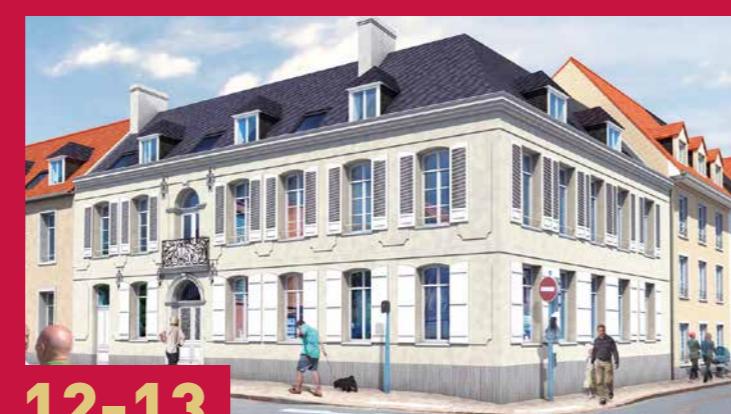
Spectacles,
illuminations,
animations,
4 nocturnes et
plus de 90 chalets,
vous accueillent

DU SAMEDI 12 AU MERCREDI 30 DÉCEMBRE 2015

**GRAVELINES FAIT SON
21^e MARCHÉ DE NOËL ET SON
1^{er} MARCHÉ DU NOUVEL AN**

→ ACTUS

SOCIAL / VERS UN DÉVELOPPEMENT	
SOCIAL LOCAL	4-5
ÉDUCATION / LES ÉLÈVES SENSIBILISÉS AUX ÉCO-GESTES	6
MARCHÉ DE NOËL / LE MARCHÉ DE NOËL FÊTE AUSSI LE NOUVEL AN	7-9
SIVOM / LE PAARC DES RIVES DE L'AA POURSUIT SON ÉVOLUTION	10-11
HABITAT / LES NOUVEAUX PROJETS DU CENTRE-VILLE	12-13
TRAVAUX / LES RÉALISATIONS EN COURS	14
LE NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE	15
COMMERCES / DES COMMERCES PROCHES DE CHEZ VOUS	16
COMMERCES / NOUVELLES ACTIVITÉS	21
ATOUTS VILLE / DU CÔTÉ D'ATOUTS VILLE	22
SANTÉ / GRIPPE : PENSEZ À LA VACCINATION	23
GRAVELINES C'EST SPORT /	24
SPORTS / SUPPORTERS DU BCM	25
→ L'INFO DES ASSOS	26
→ VIE PRATIQUE	27
→ EN BREF	28-29
/ ÉTAT CIVIL	28
/ BON APPÉTIT LES PETITS !	29
→ VIVRE À GRAVELINES	30-31
→ ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL	32-33
→ TRIBUNES	34-35
→ AGENDA	
/ 4 PAGES DÉTACHABLES	17-20



Restez connectés
avec la ville de Gravelines



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À TOUTES ET À TOUS

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 12 DÉCEMBRE À 17 H 30
POUR L'INAUGURATION DU MARCHÉ DE NOËL



Chère Gravelinoise, Cher Gravelinois,

En ce mois de décembre, Gravelines se pare de ses habits de fête : **notre grand Marché de Noël se voit étendu cette année avec le 1^{er} Marché du Nouvel An**. La municipalité a en effet souhaité **répondre à vos sollicitations en prolongeant cet événement festif et féerique** jusqu'à la fin de l'année, avec une partie d'exposants différents.

Nos commerçants gravelinois, les bénévoles de nos associations et les exposants, venus de plusieurs régions de France, **vous accueilleront avec plaisir et sourire** afin de vous proposer leurs produits régionaux de qualité. Faites leur confiance pour vos achats !

Je tiens à saluer également **la présence de Margaux Deroy, Miss Prestige National**, qui sera présente pour une séance de **photos et de dédicaces de 16 h à 17 h 30 au salon Aupick** de l'Hôtel de Ville de Gravelines.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Très sincèrement et solidairement,
Votre Maire,

Bertrand Ringot,
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque



Imprimerie Pacaud
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

Le Centre Communal d'Action Sociale de Gravelines est un service social proche de ses habitants.

Aujourd'hui les aides qui peuvent être apportées, touchent aussi bien les personnes âgées, handicapées, en insertion, en difficultés ou bien encore étudiantes. Mais le CCAS, c'est aussi un accueil de jour Alzheimer et un foyer logement Béguinage.



Les membres du Conseil d'Administration du CCAS.

VERS UN DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL



Alain Merlen, Adjoint au Maire délégué à l'Action Sociale, nous explique les différentes actions.

« Avec toute l'équipe du CCAS, **nous nous assurons que les aides soient équitables et adaptées selon les situations**. Il s'agit de veiller dans un premier temps à ce que **les organismes** tels que la CAF, la Sécurité Sociale ou bien encore le Conseil Départemental **peuvent accorder comme aides**, qui sont parfois méconnues du public, avant toute intervention du CCAS.

Nos prestations en matière d'aide aux étudiants sont importantes au niveau du Revenu Minimum Étudiant, de l'Extension du Soutien Universitaire ainsi que l'Aide à la Rentrée Scolaire, dans le respect du **plafond des ressources familiales**.

Pour le **Minimum Social Garanti** (aide aux jeunes entre 20 et 25 ans, en démarche d'insertion), **nous mettons en place un critère ressources familiales**, basé sur le barème de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC).

Nous veillons à limiter le temps de présence du jeune bénéficiaire dans le dispositif, en activant et optimisant les ré-

seaux de nos partenaires tels que la Mission Locale, le Conseil Départemental, Pôle Emploi... Ce développement du travail en lien avec ces organismes sera conjugué à un accompagnement renforcé et contractualisé.

Voici quelques-unes des **orientations** sur lesquelles nous sommes mobilisés.

Je souhaite ajouter la volonté de la Municipalité de mettre en place un projet de mutuelle. Nous constatons que nombreux, jeunes et moins jeunes, n'ont plus de mutuelle aujourd'hui.

« GÉRER L'ACTION SOCIALE, C'EST GARANTIR CHAQUE JOUR UNE PROXIMITÉ ET UNE RÉACTIVITÉ AFIN D'ACCOMPAGNER LE PUBLIC FACE AUX ACCIDENTS DE LA VIE, AUXQUELS CHACUN PEUT ÊTRE EXPOSÉ. »

Je voudrais saluer tous mes collègues élus pour leur soutien inconditionnel, en particulier notre Président, Bertrand Ringot, re-

3
2
1
0
-1
-2
-3

→ **Alain Merlen,**
Adjoint au Maire

« Nous avons souhaité procéder au **rachat du Foyer Le Béguinage**, jusqu'ici propriété d'Habitat du Nord.

Nous avons la volonté de promouvoir le bien être de nos résidents et l'accueil de leur famille. Nous allons investir ainsi plus de **2,4 millions d'euros** pour ce bâtiment, qui sera **remis aux normes d'accessibilité** et nous nous engageons à **améliorer le cadre de vie des personnes qui y vivent**.

Lôhan N'Guyen ①, Directrice de l'établissement, travaille d'ores et déjà, en synergie avec les personnes âgées et leurs familles, et l'équipe d'intervenants, à un nouveau projet d'établissement afin d'adapter la prise en charge au contexte du vieillissement et favoriser le maintien à domicile.

Le logement foyer **n'est pas un EHPAD** (Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes), mais nous avons à cœur de **permettre aux personnes de vivre en toute dignité et de les accompagner au quotidien selon leurs besoins**.

Je voudrais aussi souligner l'effort de mutualisation des équipes de l'accueil de jour Jean-Baptiste Rivière et du Logement Foyer, en mettant au service des personnes âgées la **conjugaison de leurs compétences respectives** (animatrices / aides médico psycho / aides-soignantes / accompagnement à la mobilité).

La proximité du personnel conforte les réponses des personnes âgées et rassure également les familles. »

mercier les présidentes et présidents d'associations œuvrant dans le champ social, pour leur aide et leur investissement partenarial, **remercier les administrateurs du CCAS et son Vice-Président Jean-Pierre**

Lheureux, la Directrice de l'Action Sociale, Martine Lapostolle, ainsi que tous les techniciens de nos structures et de la Ville, pour leur investissement sans faille dans un contexte difficile. » ■

Vous souhaitez rencontrer Monsieur Alain Merlen, Adjoint au Maire délégué à l'Action Sociale ?

Il suffit pour cela de contacter le CCAS et de prendre rendez-vous.



+d'infos

Centre Communal d'Action Sociale
Rue des Clarisses
03 28 23 59 63



ACTUS / ÉDUCATION

La Communauté urbaine de Dunkerque a mis en place l'an dernier un projet d'éco-maison itinérante à double vocation : scolaire et grand public. Sur les thèmes de l'énergie et des déchets, cette maison permet de sensibiliser aux éco-gestes du quotidien. La classe de CM1/CM2 de Céline Cauvin (école Anatole France) a participé à ce projet pédagogique.

L'éco-maison itinérante a été présentée au grand public les 14 et 15 novembre derniers, lors du Salon Maison & Bien-Être à Sportica.



LES ÉLÈVES SENSIBILISÉS AUX ÉCO-GESTES

Qu'est-ce que l'énergie ? Comment la transforme-t-on ? Quels sont les avantages et inconvénients des différentes sources d'énergie ? Autant de questions que les intervenants de la CUD ont élucidées, avec la participation des élèves.

Le projet s'est, en effet, déroulé en deux parties : une théorique en classe et une plus pratique, salle de l'ancien cinéma Merlen. Pendant cette seconde séance, plusieurs expériences ont été réalisées : comment fonctionne un panneau solaire, comment l'énergie d'une éolienne peut-elle faire fonctionner un objet...

Des interventions simples, ludiques et concrètes qui ont permis aux élèves d'être sensibilisés aux éco-gestes et à ce que chacun peut faire au quotidien pour préserver notre planète.

CÉLINE CAUVIN,
enseignante en classe
de CM1/CM2 à l'école
Anatole France

« Le travail sur l'énergie et le développement durable font partie intégrante



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté urbaine de Dunkerque est, depuis longtemps, engagée en faveur du développement durable. Elle est, par exemple, la première communauté urbaine de France à avoir mis en place le tri sélectif dans ses communes.

du programme des élèves de cycle 3, c'est donc tout naturellement que j'ai souhaité participer à ce projet qui leur permet de découvrir et d'apprendre de manière plus ludique. J'ai particulièrement apprécié la mise en place de plusieurs expériences, ce que nous ne pouvons pas faire en classe. J'ai senti les élèves très intéressés et impliqués par cette thématique et je vois que quelques bons réflexes ont déjà été adoptés. »

NOË, 10 ans

« C'était une sortie très intéressante et j'ai appris plein de choses ! Maintenant, je sais comment faire de l'énergie. À la maison, on trie déjà nos déchets mais je vais en parler pour faire encore plus de petites actions au quotidien. »



CHARLOTTE, 9 ans

« On a eu plein d'explications sur comment moins consommer et ne pas trop gaspiller tous les jours. Ça m'a bien plu, surtout toutes les expériences qu'on a pu faire. J'aimerais bien pouvoir en refaire chez moi ! » ■



ACTUS / MARCHÉ DE NOËL

Entrez dans la magie de Noël et venez profiter d'une ambiance féerique sur le Marché de Noël et du Nouvel An qui se tiendra à Gravelines du samedi 12 au mercredi 30 décembre ! Un village de chalets de producteurs et d'artisans vous y attend et vous proposera produits gastronomiques, gourmandises sucrées et salées, idées cadeaux... mais aussi des animations pour toute la famille.



LE MARCHÉ DE NOËL FÊTE AUSSI LE NOUVEL AN



3 questions à **Daniel Wilmot**, Adjoint au Maire délégué au Développement Économique, et **Claudine Barbier**, Conseillère Municipale déléguée au Commerce et à l'Artisanat.

1 / LE MARCHÉ S'ÉTEND CETTE ANNÉE SUR 18 JOURS. POUR QUELLE RAISON ?

« C'était une volonté de la Municipalité d'animer le centre-ville durant les fêtes. Et par la même occasion d'amener les promeneurs chez nos commerçants gravelinois. C'est ainsi que le Marché de l'An prendra place pour la première année. Les exposants ont répondu favorablement, nous en sommes ravis. De quoi prévoir durant cette période de fête vos achats de Noël mais également vos emplettes pour le réveillon de la Saint Sylvestre. Venez vous imprégner de cette ambiance festive et musicale illuminée par la magie de Noël : une idée de sortie pour les petits comme pour les grands. »



glace. N'oubliez pas de venir déposer votre lettre au Père Noël sur le marché. Pour les parents, une tombola sera organisée tous les jours afin de vous faire gagner des cadeaux offerts par les commerçants et les exposants du Marché de Noël. Ainsi que l'Unicom qui vous fera gagner des soirées cabarets et de nombreux lots (du 12 au 20 décembre). N'hésitez pas également à participer aux divers ateliers déco, aux activités proposées par l'Office de Tourisme et le Musée du dessin et de l'estampe originale, mais aussi à rendre visite aux animaux de la Ferme de Noël. »

cet événement. C'est ainsi que vous aurez le plaisir de retrouver les animations qui rencontrent toujours un grand succès, comme la descente du Père Noël du Beffroi, les deux soirées "Tartiflette" des 19 et 28 décembre, mais également les feux d'artifice prévus les 23 et 30 décembre. Un spectacle sur glace « La Folle aventure de Samy & Scoob » vous sera proposé le dimanche 13 décembre, une parade « La Fabrique aux Jouets » le dimanche 27 décembre, ainsi qu'un défilé des Transformers le mercredi 16 décembre : de quoi ravir les enfants ! »

3 / QUELS SONT LES TEMPS FORTS DE CETTE ÉDITION 2015 ?

« Nous avons tenu à proposer un Marché de Noël de qualité, sans pour autant augmenter le budget alloué à

De joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Gravelines s'apprête à mettre ses habits de lumière et vous attend nombreux sur le Marché de Noël et du Nouvel An.



SAMEDI 12 DÉCEMBRE
DE 11 H À 21 H

- De 16 h à 17 h 30 : Photos et dédicaces de Margaux Deroy, Miss Prestige National au salon Aupick (mairie)
- De 16 h à 18 h 30 : Atelier de Déco pour les enfants
- De 17 h à 20 h : Balades à poneys
- De 17 h à 20 h : La calèche de Noël
- 17 h 30 : Inauguration
- 18 h : Gospel



GRAND JEU AVEC LES COMMERCANTS GRAVELINOIS
DU 12 AU 27 DÉCEMBRE

« RESTEZ CONNECTÉS AVEC VOS COMMERCANTS »

Un bulletin de participation est à retirer chez un commerçant gravelinois. Ensuite, il suffit de vous rendre chez 5 commerçants, et de faire tamponner votre bulletin [5 commerçants = 5 tampons]. Une fois vos 5 tampons obtenus et vos coordonnées indiquées, il faudra venir déposer votre bulletin dans l'urne disposée sur le Marché de Noël.



Dimanche 27 décembre à 18 heures aura lieu le tirage au sort qui permettra de désigner 2 gagnants qui se verront offrir une montre connectée.



Attention : un seul bulletin par famille. Les participants doivent être âgés de plus de + 18 ans.



PROGRAMME

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
DE 11 H À 20 H

- De 16 h à 18 h 30 : Atelier de Déco pour les enfants
- De 17 h à 20 h : Balades à poneys
- De 17 h à 20 h : La calèche de Noël
- 18 h : Spectacle sur glace "La folle aventure de Samy & Scoob"



LUNDI 14 ET MARDI 15 DÉCEMBRE
DE 15 H À 20 H

MERCREDI 16 DÉCEMBRE
DE 15 H À 20 H

- De 16 h à 18 h 30 : Atelier de Déco pour les enfants
- De 15 h 30 à 17 h : Défilé Transformers



→ 17 h et 18 h 30 : Conte de Noël

JEUDI 17 ET VENDREDI 18 DÉCEMBRE
DE 15 H À 20 H

SAMEDI 19 DÉCEMBRE
DE 11 H À 21 H

- De 16 h à 18 h 30 : Atelier de Déco pour les enfants
- De 17 h à 20 h : Balades à poneys
- De 17 h à 20 h : La calèche de Noël
- 19 h : Tartiflette géante (2 € : 1 part + 1 boisson)

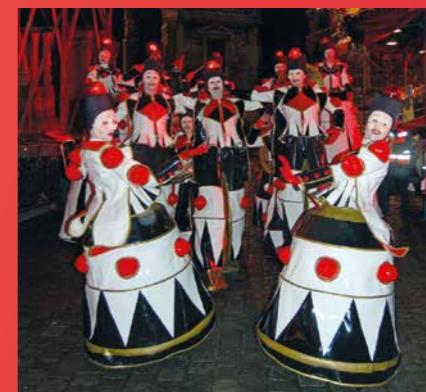
MERCREDI 23 DÉCEMBRE
DE 11 H À 21 H

- De 17 h à 20 h : Balades à poneys
- De 17 h à 20 h : La calèche de Noël
- 20 h : Feu d'artifice



DIMANCHE 27 DÉCEMBRE
DE 11 H À 20 H

- De 16 h 30 à 18 h : Parade "La Fabrique des Jouets"



LE CHALET DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Les membres du CMJ seront présents sur le Marché de Noël (parking de l'Arsenal) du 12 au 23 décembre afin de récolter vos jouets, ceux que vous n'utilisez plus et qui feront le plaisir d'autres enfants.



JEUDI 24 DÉCEMBRE
DE 11 H À 15 H

SAMEDI 26 DÉCEMBRE
DE 11 H À 20 H

- De 15 h à 18 h : The Musical Animals Band



LUNDI 28 DÉCEMBRE DE 15 H À 21 H

- De 17 h à 20 h : Balades à poneys
- De 17 h à 20 h : La calèche de Noël
- 19 h : Tartiflette géante (2 € : 1 part + 1 boisson)

MERCREDI 30 DÉCEMBRE
DE 15 H À 20 H

- De 17 h à 20 h : Balades à poneys
- De 17 h à 20 h : La calèche de Noël
- 19 h : Feu d'artifice de clôture

La première phase des travaux du PAarc s'étant achevée en 2011, c'est au tour de la zone naturelle et de loisirs de prendre forme. Les travaux ont démarré début 2014 et devraient se terminer, pour la majeure partie du projet, courant 2017. Nous vous proposons un aperçu de cette seconde moitié du PAarc, consacrée aux loisirs et à la nature.



LE PAARC DES RIVES DE L'AA POURSUIT SON ÉVOLUTION

La 2^e phase des travaux du PAarc des Rives de l'Aa est implantée sur une surface de 56 hectares, jouxtant le Stade Nautique Olympique Albert Denvers.

Le chantier, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIVOM, a débuté en 2014 par des travaux de terrassement



et se clôturera en 2017, avec l'ouverture au public du pôle loisirs. Il faudra néanmoins attendre 2019 pour voir l'achèvement de la colline haute de 23 mètres où pourront notamment être pratiqués **la marche et le VTT**.

Les deux plans d'eau de la base de loisirs sont déjà creusés et remplis, grâce à la remontée d'eau de la nappe phréatique. Ils proposeront la pratique du **téléski nautique** ainsi que l'**initiation à la voile**. Il sera également possible de louer **un pédalo, un canoë-kayak, un water jump**, etc.

La zone naturelle, quant à elle, offre un espace idéal au développement et à la préservation de la faune et de la flore. Afin de permettre aux visiteurs de les contempler, plusieurs observatoires ont été aménagés le long des chemins.

Un verger, déjà existant, vient compléter les zones humides ainsi qu'une butte en sable, spécialement aménagée pour les hirondelles. On peut d'ailleurs constater que plus de 80 d'entre elles sont déjà venues s'y nicher. ■

56 hectares de superficie

- 2 plans d'eau de 6 hectares chacun
- 4,7 millions d'euros, le coût global de la seconde phase
- 3 millions d'euros, la participation de Dunkerque LNG
- 23 mètres, le point culminant de la colline

Une visite de la zone humide a été organisée le jeudi 22 octobre dernier, en présence notamment de **Bertrand Ringot**, Président du SIVOM, de **Bernard Faucon**, Conseiller Municipal délégué au Tourisme et à l'Attractivité et de **Dany Wattebled**, Conseiller Départemental délégué aux Sports, **Olivier Thierry**, attaché de communication de Dunkerque LNG, **Claude Charlemagne**, Maire de Saint-Georges-sur-l'Aa.



PODROLE D'EAU

→ **Bernard Faucon**
Conseiller Municipal délégué
au Tourisme et à l'Attractivité
Membre de SIVOM



« Cette seconde phase du PAarc des Rives de l'Aa est entièrement dédiée à la nature et aux loisirs en famille. C'est ainsi que plusieurs activités nautiques seront proposées, mais également une plage, un espace de baignade (les plantations de la zone humide permettant de purifier l'eau des plans d'eau), et pourquoi pas, quelques journées consacrées à la pêche.

Le Sivom a lancé un appel à projets afin que des investisseurs privés nous proposent leurs activités. **Aujourd'hui, 5 d'entre eux se sont déjà positionnés. La société ProTourisme est chargée d'analyser leurs dossiers** et nous présentera le tout en février 2016. **Nous misons sur des activités nautiques**, mais également terrestres ainsi que de la restauration. Il est en effet important de proposer au public un vrai point de restauration. Mais il me semble également primordial de miser sur des activités couvertes, pouvant être pratiquées toute l'année.

Un second appel à projets va, quant à lui, être lancé début 2016 en ce qui concerne les hébergements.

Un point d'accueil viendra compléter ces installations, et la maison de la nature ainsi que celle des abeilles (située en périphérie du PAarc) continueront à accueillir les visiteurs.

Cette seconde phase du PAarc est un véritable poumon vert pour notre commune, mais plus largement pour toute notre région.

Je ne peux que vous conseiller de venir dès à présent vous y promener, la zone humide, les chemins et les plans d'eau étant réalisés. Pour la pratique des activités, je vous donne rendez-vous en avril 2017 ! »



©Dunkerque LNG Happy Day

PODROLE D'EAU



+ d'infos
Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme
03 28 21 42 76
www.sivomaacolme.fr

LES NOUVEAUX PROJETS D'HABITAT DU CENTRE-VILLE

D'ici quelques mois, de nouveaux projets de logements vont sortir de terre dans le centre-ville de Gravelines. Voici des informations sur les réalisations prochaines.



1 / 18 LOGEMENTS



1 / RÉALISATION DE 18 LOGEMENTS COLLECTIFS RUE AUPICK / RUE DE DUNKERQUE

La Communauté urbaine de Dunkerque, en concertation avec la Ville de Gravelines, a lancé une consultation auprès d'opérateurs de logements en vue de réaliser un programme en accession libre sur un site situé **à l'angle de la rue Aupick et de la rue de Dunkerque** (ancien garage Citroën).

À l'issue de l'examen des offres, c'est l'offre de **Copronord** (coopérative du groupe Habitat 62/59) qui a été retenue.

Le projet propose de réaliser **18 logements collectifs répartis en deux bâtiments** autour d'une cour accueillant le stationnement.

→ Bâtiment 1 rue de Dunkerque

- RDC : 1 T3 et 2 T2
- 1er étage : 3 T3 et 2 T2
- 2e étage : 3 T3 et 2 T2

Ce bâtiment sera équipé d'un ascenseur

→ Bâtiment 2 rue Aupick

- RDC : 1 T3
- 1er étage : 2 T3
- 2e étage : 2 T3

L'immeuble actuel sera démolie et l'emprise non bâtie éventuellement dépolluée par les services communautaires. Quant au projet, il devra être soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Compte tenu des démarches administratives et réglementaires, le projet peut être amené à devoir être modifié.

Dates théoriques :

- Livraison des logements : Mi 2018
- Pré commercialisation : dernier trimestre 2016

2 / RÉALISATION D'UN COLLECTIF DE 5 LOGEMENTS RUE AUPICK

Le projet de construction propose de **réaliser 5 appartements de type 3** : 4 à l'étage, et 1 au rez-de-chaussée. L'opération sera menée par le **Cottage Social des Flandres**. Le stationnement sera organisé dans l'emprise du projet et offrira ainsi 7 places de parking.

Les **travaux de démolition** du bâtiment existant (ex-Coccinelle) sont prévus **fin 2015**. Le projet sera prochainement présenté à l'Architecte des Bâtiments de France.

→ Date théorique de fin de travaux : 1^{er} semestre 2018



2 / 5 LOGEMENTS



3 / 86 LOGEMENTS



3 / PROJET DE CONSTRUCTION DE 86 LOGEMENTS COLLECTIFS SITE DU SACRÉ CŒUR

Ce projet de renouvellement urbain consiste à édifier, en lieu et place de l'école du "Sacré Cœur", un ensemble de logements en locatifs sociaux, accessions sociales et en accessions privées. Deux promoteurs immobiliers, **SCCB Les Sirènes** et **Maison Flamande**, travaillent sur ce même site.

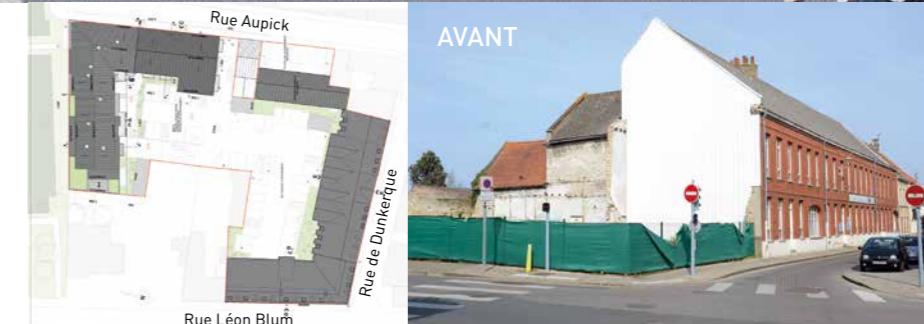
5 bâtiments seront édifiés :

→ Rue Aupick :

- 18 logements en accession privée : SCCB les Sirènes
- 12 logements en accession sociale : la Maison Flamande
- 14 logements en location sociale : la maison Flamande

→ Rue de Dunkerque

- 18 logements en accession privée + une cellule commerciale : SCCB les Sirènes
- 24 logements en locatif social : Maison Flamande



PAROLE D'ELU

→ Paul Valette, Adjoint au Maire délégué aux Travaux et à l'Urbanisme

« Notre centre-ville va évoluer dans les mois à venir puisque **plusieurs projets de démolition-reconstruction de logements vont débuter en 2016**. Ce seront en tout **109 appartements** qui verront ainsi le jour en plein centre de Gravelines. Il s'agit de trois projets importants qui ont nécessité de longs mois de travail et de réflexions. **La Municipalité poursuit ainsi le développement de la ville et son urbanisme afin de conforter nos commerces et nos écoles.** »



AMÉNAGEMENT

LES RÉALISATIONS EN COURS

NETTOYAGE DES BERGES DU SCHEL-VLIET

À la demande du service des Waterin-gues, la Ville de Gravelines a procédé au **nettoyage des berges du Schel-Vliet sur environ 1,5 km**. En effet, l'écoulement des eaux de ce watergang s'est vu ralenti par endroits à cause de la présence de troncs et de branchages d'arbres de la pépinière. Ces travaux, qui ont été effectués depuis la voie d'eau, n'ont généré aucune nuisance sur le milieu. Les végétaux extraits ont été déposés sur place et seront broyés ultérieurement.



REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTÉRIEURES DE SPORTICA

Plusieurs ensembles de portes en très mauvais état, dont les portes d'accès principales de Sportica, ont été remplacés par des portes en aluminium de même nature que celles existantes. Leur isolation thermique est par ailleurs renforcée.



RÉFÉCTION DES CABINES DE PLAGE DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE NOËL

30 cabines de plage supplémentaires ont été refaites complètement par les ateliers municipaux pour le marché de Noël.



MISE EN PEINTURE DE LA FAÇADE DE L'ÉCOLE LAMARTINE

Dans la continuité du chantier de réfection des bétons dégradés de la façade de l'école Lamartine, leur remise en peinture a été réalisée afin d'obtenir une teinte homogène.



RÉFÉCTION DE LA CARRIÈRE DU CENTRE ÉQUESTRE

La carrière extérieure du centre équestre a été rénovée afin d'en améliorer le drainage et son fonctionnement. La surface de la nouvelle carrière s'élève à 1 500 m².



ROUTE DE BOURBOURG

Élargissement des trottoirs de la route de Bourbourg.



→ **Paul Valette**, Adjoint au Maire délégué aux Travaux



« Cette année, les deux gros chantiers réalisés par les Services Techniques sont la seconde phase de travaux de la **Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe** et la réalisation d'un **terrain synthétique** au Stade du Moulin. Nous poursuivons également notre **modernisation de l'éclairage public**, en le remplaçant par un matériel plus économique. On peut aussi noter la réalisation d'un **cabinet médical** aux Huttés et de gros travaux d'étanchéité faits à **Sportica**. Et enfin, **rue Brossolette**, nous accompagnons la Communauté urbaine de Dunkerque dans ses travaux en enfouissant les réseaux et en restaurant l'éclairage public. Il me semble important de noter que, malgré la baisse des dotations de l'État, les travaux sont une priorité et la Municipalité maintient ses investissements à un bon niveau. Je tiens enfin à saluer l'arrivée de Maud Bignard à la Direction des Services Techniques. »

2015
ANNÉE
DE LA
MODERNISATION



INSTALLATION DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année, les illuminations de Noël installées seront mises en service pendant 4 semaines au lieu de 5 habituelles, dans le cadre des économies d'énergie.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE GASTON DEFERRE

Suite et fin de la **rénovation de l'éclairage public** rue Gaston Deferre engagée l'an-née dernière. Cette seconde phase de travaux de rénovation a contribué à rem-placer des projecteurs énergivores par des projecteurs LED connectés.

ROUTE DE BOURBOURG

Élargissement des trottoirs de la route de Bourbourg.

UN NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

La Municipalité a choisi de remplacer le terrain en schiste rouge (réalisé en 1982) par un synthétique, afin de répondre à la demande de l'USG Football.

C'est ainsi que début juillet dernier ont démarré les travaux d'amé-nagement confiés aux entreprises Terenvi (construction du terrain et des infrastructures) et Plaetevoet (pose des clôtures). quelles que soient les conditions météorologiques.

L'entretien de ce terrain est égale-ment considérablement diminué.

L'équipement va être **mis à la dispo-sition de l'USG Football ainsi que des collèges** de la commune. Il complète ainsi les autres terrains de football enherbés. ■

Ce terrain, dont les **qualités avoi-sinent celles des terrains naturels**, accueillera aussi bien les entraîne-ments et les matchs de champion-nats que les plateaux de jeux à 7.



L'US Gravelines Football a été créée il y a plus de 70 ans et compte cette saison 21 équipes, toutes catégories confondues (des poussins aux seniors). Ce sont donc plus de 500 licenciés qui foulent chaque semaine les différents terrains dont dispose le club.

→ **Christian Duhamel**, Président de l'USG Football



« Le terrain synthétique est, à l'origine, un choix sportif que l'USG Football a fait. Il s'agit, en effet, d'une surface nouvelle génération qui est com-plètement adaptée à toutes les catégories de joueurs. Grâce au soutien de la Ville de Gravelines et de son Maire, Bertrand Ringot, le terrain a pu voir le jour. Toutes nos équipes pourront s'y entrainer par tous les temps... les intempéries ne seront donc plus un obstacle. Nous pourrons également y jouer lors de nos compétitions puisque le terrain est étudié afin que les footballeurs évitent toutes sortes de traumatismes physiques. Grâce à ce nouvel équipement, je pense que le club va connaître un renouveau, notamment au niveau des inscriptions des jeunes. Je suis également persuadé que ce nouvel outil permettra à notre école de formation d'être encore plus performante. »

CHIFFRES CLÉS

628 364 € HT

(hors étude) : le montant des travaux.

→ **120 000 €** le montant de la subvention accordée par le Conseil régional Nord Pas-de-Calais.

→ **2 autres subventions** sont en cours d'instruction auprès de Conseil départemental du Nord et de la Fédération Française de Football.

/ DES COMMERCES PROCHES DE CHEZ VOUS

Ayez le réflexe : privilégez le commerce de proximité !

1

LA CAVE GOURMANDE

Laurent Duros et son équipe vous proposent différents produits d'épicerie sucrés salés de spécialité régionale, des vins de toutes régions, mais aussi whisky, rhum et autres douceurs. Pour les fêtes, pensez aux paniers gourmands !

Tél. : 03 28 65 01 92 - www.cavegourmande.fr
Du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h
La Cave Gourmande



3

BELLA'S

Commerce de prêt à porter, géré par Célia Milliot, pour hommes et femmes, avec notamment un rayon grande taille. Vente également d'accessoires, de maroquinerie et de bijoux. De bonnes idées cadeaux !

Tél. : 06 59 31 39 88
Du mardi au samedi de 10 h à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 h
Bella's



4

GRAVELINES IMMO

Agence immobilière gérée par Didier Poidevin, avec une équipe commerciale présente sur le secteur depuis plus de 14 ans, qui vous propose la vente, l'achat, la location ou la gestion de vos biens immobiliers.

Tél. : 03 28 24 93 55 - www.gravelines-immobilier.fr
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, et le samedi de 9 h à 12 h
Gravelines Immobilier



5

CATHY COUTURE

Cathy Delville vous propose des services de couture : retouche, confection et mercerie. Création de vêtements, costumes pour vos danses ou carnaval. Vente de mercerie et de couture.

Tél. : 03 28 62 64 14
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h. Fermé le mercredi
Cathy couture



6

MACIF

Les assurances de la MACIF vous apportent conseil et expertise. devis possible pour votre auto, habitation et santé. Renseignez-vous !

Tél. : 09 69 39 49 39 - www.macif.fr
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, et de 13 h 45 à 17 h 30, et le mercredi de 14 h à 17 h 30



Chaque mois les commerces gravelinois seront abordés par rue, par secteur ou par quartier. Chaque commerce paraîtra ainsi dans cette rubrique.

ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

4 PAGES DÉTACHABLES

agenda

DÉCEMBRE 2015 / JANVIER 2016

JUSQU'AU 18 DÉCEMBRE

■ DES PLUMES AUX PINCEAUX, PAR BEKY BK

Exposition

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ Entrée libre

JUSQU'AU 6 MARS 2016

■ CHER MODÈLE, HOMMAGE À CHARLES GADENNE

Charles Gadenne est l'un des principaux fondateurs du Musée de Gravelines. Pour lui, la création est inconcevable sans une complicité étroite avec un modèle. Installée dans les jardins de l'Arsenal, La Conversation, œuvre phare de Gadenne, ouvre le parcours de l'exposition qui se prolonge dans tout le Musée.

D'autres artistes seront exposés : de Picasso et Matisse à Leroy et Gromaire, de Lucian Freud à Marc Desgranchamps.

Inscriptions au 03 28 51 81 04

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

■ 60 MINUTES POUR COMPRENDRE LE JAZZ

→ Médiathèque (section discothèque)
→ 16 h 30 → Entrée libre sur inscription à la Médiathèque



→ Musée du dessin et de l'estampe originale

LES DIMANCHES DU 8 NOVEMBRE AU 6 MARS 2016

■ EXPOSITION : SUIVEZ L'AA, PARCOURS GUIDÉ DANS LES EXPOSITIONS : DU MUSÉE DE GRAVELINES AU CIAC DE BOURBOURG

→ Entrée libre

Retrouvez la programmation complète de l'événement sur le Guide culture et/ou sur www.ville-gravelines.fr

JUSQU'AU 7 MARS 2016

■ ISABELLE MAAREK, LES DAMES BLANCHES

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Tarifs : 3,50 € / 2,50 € tarif réduit
Gratuit pour les moins de 15 ans
→ Visite gratuite chaque premier dimanche du mois

Plus de renseignements au 03 28 51 81 00

JUSQU'AU LUNDI 27 JUIN 2016

■ CYCLE D'INITIATION À LA GRAVURE

Sur la base des œuvres du Musée, venez découvrir l'art de la gravure, de l'eau-forte à la pointe sèche en passant par la gravure au sel ou à carrelage.

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Chaque lundi de 16 h à 18 h 30
→ Public : adultes débutants
→ Tarif : 65 € / personne pour l'année scolaire

Inscriptions au 03 28 51 81 04

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

■ 60 MINUTES POUR COMPRENDRE LE JAZZ

→ Médiathèque (section discothèque)
→ 16 h 30 → Entrée libre sur inscription à la Médiathèque

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

→ De 8 h à 19 h



VENDREDI 4 ET SAMEDI 5 DÉCEMBRE

AFM TÉLÉTHON



→ VENDREDI 4

- 18 h 45-21 h : clap danse ouvre ses portes (école Anatole France niveau 2)
- Dès 19 h : soirée bowling par Littoral Bowling Club
- Dès 19 h 30 : soirée cabaret par le Mille Club (Scène Vauban)
- A partir de 23 h : soirée dansante

→ SAMEDI 5

MARATHON DU TÉLÉTHON

De 14 h à 17 h, à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle Maurice Baude + différentes animations. Participation symbolique de 1 € minimum demandée par personne.

De nombreuses associations proposent également des animations ce samedi 5 décembre.



Retrouvez le programme complet dans le dernier numéro du Gravelines Magazine (novembre 2015 - n°159 - page 11)

MARDI 8 DÉCEMBRE

■ AUDITION PUBLIQUE DES CLASSES DE PERCUSSION ET PIANO

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18 h 30 → Entrée libre

agenda

DÉCEMBRE 2015 / JANVIER 2016

JEUDI 10 DÉCEMBRE

■ GALA POUR LE TÉLÉTHON

Par l'AGPMT 
→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 19 h → Tarif : 5 € (au profit de l'AFM Téléthon)

VENDREDI 11 DÉCEMBRE

■ LOTO PAR LE RALLYE CLUB GRAVELINOIS

Spécial bons d'achats Auchan.
Restauration et buvette sur place.
→ Salle de l'ancien cinéma Merlen
→ Ouverture des portes à 18 h 30 - début des jeux à 19 h 30

Renseignements au 06 30 96 86 16

■ LOTO PAR ATOUTS VILLE LES HUTTES

→ Salle Calonne

■ CÉRÉMONIE DES CHAMPIONS DU SPORT GRAVELINOIS

→ Salon d'honneur de la Mairie
→ 18 h

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

■ LECTURE MUSICALE : LE NOM SUR LE BOUT DE LA LANGUE

Par Pascal Quignard
→ Médiathèque (section adulte)
→ 16 h
→ Entrée libre

■ SORTIE AU MARCHÉ DE NOËL DE DORDRECHT (PAYS-BAS)

Par les Amis du Jumelage
→ Tarif : 35 € + adhésion à l'association
Renseignements et inscriptions au 06 12 62 26 54

■ HANDIBASKET CLUB GRAVELINES / CREIL

→ Salle du Polder
→ 15 h

■ BCM / PAU LACQ ORTHEZ

→ Sportica
→ 20 h
Infos et réservations au 03 28 51 97 00 et sur www.bcmbasket.com



DU SAMEDI 12 AU MERCREDI 23 DÉCEMBRE

■ PORTES OUVERTES AU MUSÉE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE

À l'occasion du Marché de Noël, le Musée du dessin et de l'estampe originale vous ouvre ses portes gratuitement.

- 20 % sont également proposés à la boutique durant cette période (sur tous les articles munis d'une pastille).



DU SAMEDI 12 AU MERCREDI 23 DÉCEMBRE

■ ATELIERS (RÉ)CRÉATIFS DE NOËL

Par l'Office de Tourisme. Les 12, 13, 16 et du 20 au 23 décembre

- Pour les 2/5 ans : atelier "Boule de Noël" de 16 h 30 à 18 h
- Pour les 6/10 ans : atelier "Do it yourself" de 14 h 30 à 16 h

Les animations seront suivies d'un goûter de Noël

→ Tarif : 4 € par enfant

→ Capacité de 10 enfants par atelier

Renseignements et inscriptions au 03 28 51 94 00

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

SECOND TOUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES



■ TOURNOI DE BASKET

Par les Amis de la Balle au Panier

→ De 8 h à 21 h

→ Salle de sports des Huttés

■ MINI-RÉVEILLON DANSANT DES AMIS DU 3^È ÂGE

Par l'orchestre Alexis Labarière

→ Scène Vauban



MERCREDI 16 DÉCEMBRE

■ ROCK'N'ROLL KIDS EN CONCERT

Concert pour jeune public

Un nouveau concert Rock'N'Roll sur la vie bizarroïde des humanoïdes...

De nouvelles chansons qui font bouger les têtes, qui agitent les corps et que l'on reprend en chœur !

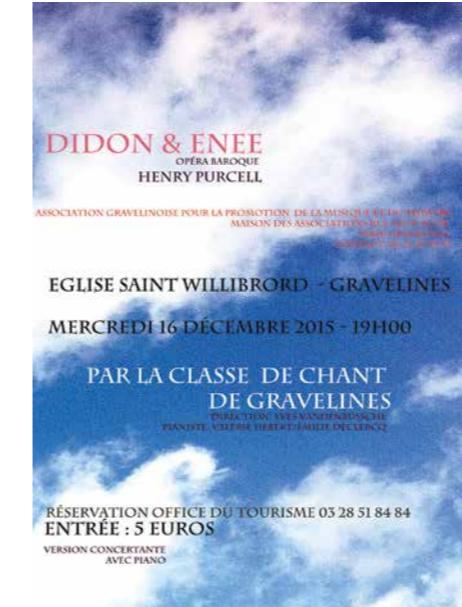
De vrais super-musiciens-héros aux super-pouvoirs ludiques ! Un groupe de référence capable de plaire aux petits comme aux plus grands, d'inviter les grands-mères acariâtres les plus réticentes à se déhancher dans la fosse et à faire "pogoter" les plus introvertis d'entre nous !

→ Scène Vauban 14 h 30 → Tarif : 1,50 €

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

■ DIDON & ENÉE

Concert de la classe de chant de l'École Municipale de Musique
Livre de Nahum Tate – Par l'AGPMT



→ Église Saint Willibrord → 19 h
→ Tarif : 5 € (billetterie à l'Office de Tourisme)

Plus d'infos au 06 24 47 32 92

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

■ CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



→ Scène Vauban → 18 h 30
→ Entrée libre

■ SOIRÉE PYJAMA SPÉCIAL NOËL

→ Médiathèque (section jeunesse)
→ 20 h
→ Entrée libre sur inscription

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

■ ATELIER EN FAMILLE, PAPIERS D'HIVER

À partir de 6 ans.
Gratuit pour les enfants accompagnés d'un adulte

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ De 15 h à 16 h 30

Inscriptions au 03 28 51 81 04

■ CONTE DE NOËL

→ Médiathèque (section jeunesse)
→ 16 h
→ Entrée libre sur inscription

■ RÉVEILLON SOLIDAIRE DU CCAS

Animation par la Compagnie Cabar'Eve
→ Sportica
→ À partir de 19 h

■ LA VOLIÈRE

Concert de flûtes
→ Scène Vauban → 17 h
→ Entrée libre

■ CONCERT DE CHORALES

Par l'Ensemble Vocal de l'École Municipale de Musique
→ Scène Vauban → 20 h
→ Entrée libre

■ BALADES AUX FLAMBEAUX

→ Office de Tourisme
→ À 17 h et 19 h
→ Tarif : 2 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Nombre de places limité, réservations conseillées au 03 28 51 94 00

■ BCM / DIJON

→ Sportica → 20 h
Infos et réservations au 03 28 51 97 00 et sur www.bcmbasket.com



Nombre de places limité, réservations conseillées au 03 28 51 94 00

ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

■ USG FOOTBALL / BÉTHUNE

→ Stade des Huttés
→ 18 h

■ BALADE AUX FLAMBEAUX (SPÉCIAL ENFANTS)

Pour les enfants de 6 à 10 ans
→ Office de Tourisme
→ À 14 h 30
→ Tarif : 2 € (gratuit pour les adultes accompagnateurs)

SAMEDI 19, LUNDI 21 ET MARDI 22 DÉCEMBRE

■ LES AVENTURIERS DE LA DÉCO PERDUE !

Parcours la ville et aide Boule de poil, Tête de bûche et leurs amis de la forêt à ranimer la magie de Noël.
Une surprise gourmande attend les enfants à la fin de l'aventure !
→ Rendez-vous à la citerne (rue Vanderghote)
→ 14 h 30
→ Tarif : 2 € par enfant

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

■ LE PUBLIC EN ACTION, MON BEAU CADEAU

Atelier tout public
→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ De 15 h à 18 h Gratuit

■ CONCOURS DE SAUT D'OBSTACLES

→ Centre Équestre Municipal

LUNDI 21 ET MARDI 22 DÉCEMBRE

■ BALADE AUX FLAMBEAUX (SPÉCIAL ENFANTS)

Pour les enfants de 6 à 10 ans
→ Office de Tourisme
→ À 14 h 30
→ Tarif : 2 € (gratuit pour les adultes accompagnateurs)

Nombre de places limité, réservations conseillées au 03 28 51 94 00

■ BALADES AUX FLAMBEAUX

→ Office de Tourisme
→ À 17 h
→ Tarif : 2 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Nombre de places limité, réservations conseillées au 03 28 51 94 00

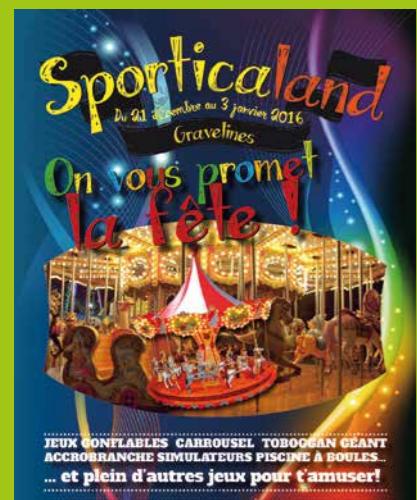
■ BALADES AUX FLAMBEAUX

→ Office de Tourisme
→ À 17 h
→ Tarif : 2 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Nombre de places limité, réservations conseillées au 03 28 51 94 00

DU LUNDI 21 DÉCEMBRE 2015
AU DIMANCHE 3 JANVIER 2016

■ SPORTICALAND



Plusieurs espaces ludiques sur 1 900 m² :

- **Espace ludique petite enfance** sécurisé pour les moins de 3 ans avec notamment différents jeux en mousse.
 - **Espace ludique pour les plus de 3 ans** avec jeux gonflables, piscine à bulles, parcours multi-activités...
 - **Acrobranche** de 16 mètres d'embûches (pont de singe, passerelle, filet, lianes...),
 - **Toboggan gonflable géant** de 8 m.,
 - **Baby-foot,**
 - **Simulateurs**
 - Buvette et petite restauration sur place
- Sportica
→ Tous les jours de 14 h à 19 h (sauf les 24 et 25 décembre et 31 décembre et 1^{er} janvier)
→ Tarifs : 8 € (6 € pour le tarif fidélité) et gratuit pour les adultes accompagnateurs
→ Possibilité de fêter son **anniversaire** pour 9,50 € par personne et comprenant : 1 entrée à Sporticaland, 1 part de gâteau et 1 boisson
→ Différents forfaits sont également proposés :
 - Sporticaland + piscine : 8 €
 - Sporticaland + rollers : 8 €
 - Sporticaland + bowling : 8 €
 - Sporticaland + cinéma : 10 €
- Plus d'infos auprès de Sportica au 03 28 65 35 00

MERCREDI 23 DÉCEMBRE

■ CONSEIL MUNICIPAL

→ Salon d'honneur de la Mairie → 17 h

JEUDI 24 DÉCEMBRE

■ ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT FRANCO-BRITANNIQUE

→ Stèle de Petit-Fort-Philippe → 11 h

DIMANCHE 27 DÉCEMBRE

■ BCM / ANTIBES

→ Sportica

→ 20 h

Infos et réservations au 03 28 51 97 00 et sur www.bcmbasket.com



■ BIKE AND RUN

→ Plage de Petit-Fort-Philippe

Plus d'infos sur www.gravelines-triathlon.fr

JEUDI 31 DÉCEMBRE

■ RÉVEILLON DE NOUVEL AN DES ZIGOMARDS

Soirée animée par l'orchestre Évasion

Apéritif à discrétion de 20 h à 21 h 30

Repas servi dès 21 h 30 (menu proposé par le restaurant Au Clocher de Bourbourg)

→ Scène Vauban

→ De 20 h à l'aube

→ Tarifs : 86 € - Enfant de moins de 12 ans : 32 € / Gratuit pour les moins de 6 ans

Réservation auprès de l'Office de Tourisme au 03 28 51 94 00 avant le vendredi 18 décembre

JEUDI 7 JANVIER

■ GALETTE DES ROIS DES AMIS DU 3^È ÂGE

→ Scène Vauban

/ COMMERCES / NOUVELLES ACTIVITÉS

→ SARL TMBS COLIS EXPRESS



Fort de son expérience de 6 ans dans le métier, Stéphane Tison a créé sa propre entreprise, avec Muriel Butez. Ainsi depuis le 9 octobre dernier, ils proposent un service de transport régional, national et international de colis et de messagerie pour les particuliers et les professionnels. Vos colis, de la petite enveloppe à la palette, seront acheminés dans de bonnes conditions et dans le respect des délais impartis. Devis possible avec un tarif au kilomètre ou journalier par téléphone ou par mail. Pour les entreprises, une tarification pour les colis quotidiens au point est possible. TBMS Colis Express ayant une tournée tous les jours sur le dunkerquois, n'hésitez pas à nous contacter.

Tél : 06 95 27 95 28 - tbms.colisexpress@outlook.fr
Horaires d'ouverture : tous les jours en fonction des demandes

→ CLAIRE ROCAMORA



Depuis le 5 janvier 2015, Claire Rocamora a créé son auto-entreprise en tant qu'artisan verrier. Souffleuse de verre, perlière et chalumeuse, elle fabrique des bijoux en verre (pièces uniques) avec des perles créées 100 % par ses soins. Mais aussi des objets en verre soufflé : vase, presse papier, objet déco, boules de noël... Diplômée d'art et technique du verre, elle a exercé à la Cristallerie Royale de St Louis et à la verrerie de la Méduse au Québec. Créations uniques selon vos goûts et sur demande : couleur, taille, forme... Des idées cadeaux en cette période de fêtes ! Venez me rendre visite sur le Marché de Noël.

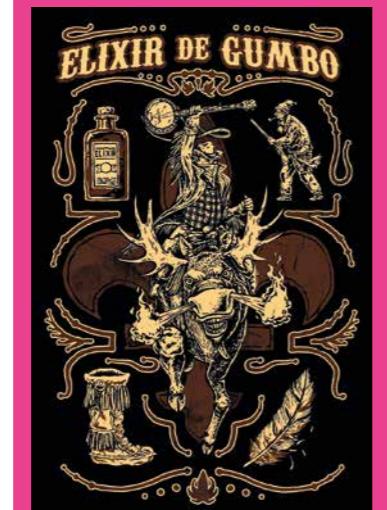
Tél : 06 18 07 03 35 - www.clairerocamora59.alittlemarket.com
claire.rocamora@orange.fr - Horaires d'ouverture : tous les jours

■ PREMIERS RENDEZ-VOUS CULTURELS 2016

SAMEDI 23 JANVIER

■ DYLAN PERRON ET ELIXIR DE GUMBO

Concert tout public



→ Scène Vauban

→ 20 h 30

→ Tarifs : 8 € / 4 €

MARDI 23 FÉVRIER

■ DU RÊVE QUE FUT MA VIE

Spectacle par la Compagnie "Les anges du plafond"

Coproduction Bateau Feu et Ville de Gravelines

Lettres, courriers, missives, petits mots, plis, billets... Tout ce que vous entendrez ici est issu de "Correspondances" dont la majorité émane de Camille Claudel.

Parmi les déchirures du temps, nous apprendrons à lire entre les lignes, avançant mot à mot, décortiquant les paragraphes de cette vie extraordinaire.



→ Scène Vauban

→ 20 h 30

→ Tarifs : 8 € / 4 €

→ NATUR'NET



Depuis début août, Lucille Laviéville a créé son auto-entreprise de ménage à domicile pour les particuliers. Des produits bio de Body Nature de qualité, très écologiques, biodégradables et non dangereux pour la santé, sont utilisés pour l'entretien. Tout est fourni par l'entreprise : accessoires et produits. Natur'Net propose des tarifs forfaits adaptés aux besoins de chacun. Quant au règlement, il peut se faire par chèque bancaire et par chèque CESU, déductible jusqu'à 50 % des impôts. Rendez-vous par téléphone ou par mail. Renseignez-vous !

Tél : 07 83 96 07 39 - natur.net@sfr.fr - Natur'Net
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

Nouveau commerce ? Nouvelle entreprise ?

Pensez à contacter la Maison du Commerce et de l'Artisanat : 03 28 23 81 48

→ PIZZA CITY



Michel Dautrey a repris depuis le 15 octobre dernier le commerce Pizza City situé 29^{ter}, place Calmette à Petit-Fort-Philippe. M^{me} Degraeve, ancienne gérante, travaille toujours dans la pizzeria. Un très grand choix de pizzas, conçues avec des produits frais, est proposé à partir de 5,30 € avec 3 tailles au choix : petite, moyenne, grande. Menu enfant à 5,90 € mais également Menu entreprise à 7,20 € comprenant pizza ou lasagne, boisson et dessert livré sur votre lieu de travail. D'autres menus sont également disponibles ainsi qu'un large choix de desserts à emporter ou à consommer sur place 7 jours sur 7. Possibilités de livraison (dans les communes environnantes).

Tél : 03 28 51 10 10 - www.pizza-city.fr - Pizza City France
Horaires d'ouverture : le lundi de 18 h à 21 h 30, du mardi au samedi de 11 h 30 à 13 h 30 et de 18 h à 22 h, et le dimanche de 18 h à 22 h



DU CÔTÉ D'ATOUTS VILLE

MARCHÉ DE NOËL SOLIDAIRE

La Maison de quartier du Pont de Pierre met en place son **3^e Marché de Noël solidaire couvert** le vendredi 11 de 16 h 30 à 20 h et **samedi 12 décembre** de 10 h à 18 h 30.

Bien au chaud, vous pourrez trouver, dans de véritables petits chalets en bois, des cadeaux originaux à petits prix (cartes, bijoux, décoration, robes de poupées...) entièrement réalisés par les ateliers de la Maison de quartier. Votre participation permettra de réaliser une bonne action puisque l'ensemble des bénéfices seront re-



VILLAGE DES DROITS DE L'ENFANT

Atouts Ville s'est associée au Service Jeunesse pour **fêter les droits de l'enfant au Village installé à Sportica** le **21 novembre** dernier.

Au programme :

- Un slam de soutien aux enfants Syriens** écrit et déclamé par 8 enfants de 9 à 11 ans. Réalisé pendant les vacances de la Toussaint au sein des accueils de loisirs des 4 Maisons de quartier, les enfants ont travaillé l'écriture et la rime pour construire un message d'entraide et de solidarité destiné à d'autres enfants. N'hésitez pas à

versés à l'association "Au Cœur des Rêves" dont l'objet est de réaliser les rêves des enfants malades.

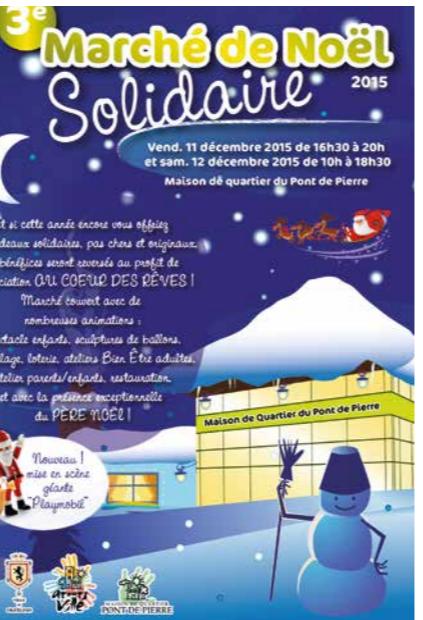
De **nombreuses animations**, en plus de la présence exceptionnelle du père Noël :

- Exposition de Playmobil sur le thème de Noël
- Maquillage
- Chorale des enfants
- Démonstration de guitare (par les ateliers de la Maison de quartier)
- Ateliers bien-être : détente Amma Assis, esthétique, ongles

12 JEUNES À LA DÉCOUVERTE DE LA MONTAGNE

Depuis plusieurs mois, **12 adolescents de 11 à 15 ans** préparent leurs **vacances de Noël** avec l'aide des **animateurs du Local Ados de la Maison de Quartier de Petit-Fort-Philippe**.

Envie de partir en séjour, envie de découvrir la montagne, envie de vivre des vacances entre amis, ce fut le point de départ du projet de ces jeunes



visionner le clip vidéo sur les Facebook de la Ville et des Maisons de quartier.

• **Un atelier de jeux à Sportica** pour les enfants ou en famille sur le droit à l'identité

• **Un quizz géant** préparé par une quinzaine d'élèves du collège Pierre et Marie Curie avec la participation de l'Unicef. Les jeunes se sont transformés en ambassadeurs et sont venus à la rencontre du public pour tester leurs connaissances sur les droits de l'enfant.



• **La découverte d'une Maison de quartier** : lieu de rencontres, d'échanges et d'accès aux loisirs, découverte sous la forme d'un parcours ludique des activités proposées de 0 à 99 ans...

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière se déroule du **12 octobre 2015** au **31 janvier 2016**.



GRIPPE : PENSEZ À LA VACCINATION !

D'origine virale, la grippe saisonnière est une **infection respiratoire aiguë très contagieuse** pouvant être à l'origine de complications graves voire de décès chez les personnes fragiles.

Le vaccin (pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie pour les populations à risque) est **fortement recommandé à partir de 65 ans**, pour les **personnes atteintes de certaines maladies chroniques** ainsi que pour les **femmes enceintes**.

En 2014-2015, près de 2,9 millions de consultations pour syndrome grippal ont été recensées.

Le vaccin est le seul moyen, à la fois efficace et sûr, de se protéger et de

protéger son entourage contre cette maladie potentiellement grave.

Pour les personnes souhaitant se faire vacciner pour la première fois, le vaccin doit être prescrit par le médecin traitant.

Pour les renouvellements, le vaccin peut être directement retiré en pharmacie et l'injection réalisée par une infirmière.

L'arrivée de l'épidémie étant imprévisible, il est recommandé de se faire vacciner dès que le vaccin est disponible.

Il faut compter environ 15 jours entre le moment de la vaccination et le moment où l'on est protégé. ■

→ Dans tous les cas, parlez du vaccin contre la grippe à votre médecin traitant.

PHOEBE DELU

→ **Josée Bleuez, Conseillère Municipale déléguée à la Santé**

« La Caisse Primaire d'Assurance Maladie mène chaque année des campagnes de communication afin de valoriser l'importance de la vaccination anti-grippale, notamment pour les personnes fragiles (plus de 65 ans, malades chroniques, femmes enceintes). Cette année, nous avons donc souhaité relayer cette information auprès des gravelinois, afin que chacun passe un hiver en bonne santé ! »



GRIPPE :
5 informations pour éviter L'HOSPITALISATION

LA GRIPPE



ELLE EST DANGEREUSE

- Risque de complications graves.
- Risque de perte d'autonomie.
- Risque de décès.

ELLE EST IMPRÉVISIBLE

- Les virus changent d'une année sur l'autre.
- Il est impossible de prévoir la gravité de l'épidémie.



LE VACCIN



IL SAUVE DES VIES

- Il aide à combattre les virus.
- Il diminue le risque de complications.

IL EST SANS DANGER

- Effets secondaires sans gravité : petite fièvre, gêne locale...



- Il protège votre entourage
- Il réduit le risque de transmission à un proche.

POUR ÉVITER L'HOSPITALISATION, PASSEZ À LA VACCINATION !

Plus d'infos sur la vaccination
ameli.fr (site de l'Assurance Maladie)

GRAVELINES C'EST SPORT !

→ Stage

Venez vous perfectionner en basket

La Ville de Gravelines et le Basket Club Maritime organisent un stage de perfectionnement basket, du lundi 15 au vendredi 19 février 2016. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes, ne tardez plus !

Le stage est ouvert aux licenciés de 8 à 15 ans et sera encadré par des Brevets d'État. Il se déroulera en **demi-pension de 9 h à 17 h**. Pendant une semaine, les jeunes basketteurs perfectionneront

→ 1 session = 1 déchet

Pour un environnement plus propre

La Station Nautique de Gravelines ainsi que l'association **Trip'n'Kite** s'associent à **Green Shorts** (association de surfeurs luttant pour la protection des océans) afin de mettre en place le projet "1 session = 1 déchet".

Le projet est simple : les sportifs pratiquant leur activité sur la plage (mais aussi partout ailleurs) prennent le temps de **ramasser un déchet "oublié et de le mettre à la poubelle**.

Cannette, plastique, papier... autant de détritus qui salissent la nature dans laquelle le sportif évolue.

Un geste efficace, simple, pédagogique et possible quelque soit votre pratique sportive. Alors que vous soyez surfeurs, joggeurs... N'hésitez pas à adopter ce réflexe au quotidien !



leurs techniques de jeux durant toutes les matinées et une partie des après-midis, mais ils s'adonneront également à d'autres disciplines : escalade, bowling, piscine ou encore sport de combat.

Le tarif est de **110 €** et comprend le déjeuner ainsi que le goûter des participants.

+ d'infos
Direction des Sports
03 28 23 59 06



→ Triathlon

Sprint de fin d'année pour Gravelines Triathlon

Le dimanche 27 décembre aura lieu le dernier rendez-vous sportif de l'année. Et c'est sur la plage de Petit-Fort-Philippe que se tiendra la 9^e édition du Bike and Run, organisée par Gravelines Triathlon.

Le principe de la course est simple : **enchaîner une épreuve de course à pied puis de VTT par équipe de 2 (avec un seul vélo)**. Le Bike and Run Master (cadet-junior-sénior-vétéran) est proposé sur une distance de 12 km.

Les inscriptions sont encore possibles le matin de la course (dès 8 h 30) et les premiers départs se font à 9 h 30. Le tarif de la course est de 10 € (gratuit pour les catégories mini-poussins à minimes). **La totalité des frais d'inscriptions sera reversée au Groupe Pascal**.

N'hésitez pas à vous rendre sur la plage et encourager les sportifs gravelinois, pour cette dernière épreuve de 2015 !



+ d'infos Gravelines Triathlon
06 12 07 82 45 ou fasquelb@yahoo.fr - www.gravelines-triathlon.fr

Gravelines Triathlon

Les Irréductibles, club de supporters du Basket Club Maritime, enflamme Sportica chaque soir de match, depuis maintenant 25 ans. Supportrice depuis de nombreuses années, Marie-France Louf a été élue Présidente de l'association le mois dernier. Elle nous présente son club et sa passion.



SUPPORTERS DU BCM : IRRÉDUCTIBLES ET IRREEMPLAÇABLES

« Je suis une amatrice de basket depuis mon plus jeune âge, mon papa ayant notamment joué avec Albert Denvers. C'est donc tout naturellement que depuis plus de 10 ans je supporte le BCM au sein des Irréductibles », nous explique la Présidente.

« J'ai d'abord été 5 ans Vice-Présidente du club et lors de notre dernière Assemblée Générale, fin septembre, j'ai été choisie par les membres de l'association pour la présider. Nous sommes cette saison **127 adhérents**, tous passionnés de basket depuis de nombreuses années. Nos maîtres-mots sont **respect et fair-play**, que ce soit envers les joueurs, les arbitres et même entre nous.

Pour l'avenir, j'espère que l'on pourra encore se développer et évoluer... N'hésitez d'ailleurs pas à nous contacter et à nous rejoindre ! Je

ENTRE D'ELLE

→ **Christian Devos**, Adjoint au Maire délégué aux Sports et Président du BCM



« Je ne peux que féliciter Les Irréductibles qui, depuis de nombreuses années, nous soutiennent lors de toutes nos rencontres, sans oublier ceux des Espoirs... Ce n'est d'ailleurs pas pour rien qu'ils ont plusieurs fois obtenu le titre de meilleurs supporters de Pro A ! Leur dynamisme et leur ferveur contribuent, avec les Loups de Mer, à transcender notre équipe ainsi que toute la salle de Sportica ! »



remercie enfin la Ville de Gravelines mais également nos sponsors (commerçants et entreprises) pour leur soutien sans faille depuis toutes ces années ». ■

CHIFFRES CLES

25 ans d'existence

- 127 adhérents
- 17 matchs à domicile pour la saison 2015/2016
- 5 déplacements

+ d'infos
Les Irréductibles
03 61 44 55 09 (Marie-France Louf)
Les Irréductibles supporters du BCM Gravelines-Dunkerque OFFICIEL

LES JOURNÉES DE LA PRÉVENTION

Le Service Vie Associative et Citoyenne de la ville de Gravelines réunira les 14, 15 et 16 janvier à Sportica, des professionnels mais aussi des intervenants du milieu associatif qui répondront à vos questions et vos interrogations dans le domaine de la prévention. 3 thématiques vous seront proposées :

- **La vie quotidienne** : Les risques pour les petits dans une cuisine - La sophrologie - Prévention de la qualité de l'air dans son logement - Prévention des chutes - Mon ado et moi - Le bon usage d'Internet
- **La sécurité routière** : Le simulateur 2 roues - Le bus de prévention - La voiture tonneau - La désincarcération de véhicules
- **La santé** : Diabète, risques cardiovasculaires - Information, prévention et dépistage du cancer - L'homophobie, la contraception, la prévention - Les sièges autos, le transport d'enfants



Ne manquez pas ce rendez-vous citoyen

Le samedi 16 janvier 2016 sera ouvert au public de 14 h à 18 h à Sportica. Les jeudi 14 et vendredi 15 janvier 2016 seront destinés aux établissements scolaires et institutions. Des ateliers, des stands, des temps d'échanges vous seront proposés.

LE HARCÈLEMENT A L'ÉCOLE

Ce jeudi 12 novembre, une trentaine de personnes étaient réunies lors de la soirée d'échange sur le thème du harcèlement à l'école. Parents, enfants, enseignants, élus, techniciens, directrices d'écoles ont pu s'informer sur : Qu'est-ce que le harcèlement ? Quelles sont les conséquences ? Que peut-on faire en tant que parents, enseignants ? À travers un petit questionnaire et des vidéos, une discussion a pu être engagée avec les personnes présentes et des pistes de travail et des solutions en sont ressorties :

- Comprendre et décrypter les signes chez l'enfant harcelé : irritabilité, décrochage scolaire, absentéisme, maux de tête et de ventre à répétition, isolement
- Faut-il en parler et à qui ? : parents, enfants, enseignants, membres de la famille, associations
- Face au harceleur que faut-il faire ?



Si ce phénomène devenu de plus en plus fréquent vous inquiète ou si vous êtes confronté à un cas de harcèlement soit en tant que victime, témoin, parents, enseignants ou harceleur, vous pouvez contacter l'association

ALADHO : Pascale Montéfiore - 03 28 29 87 58 (Possibilité d'être reçu de manière individuelle pour en parler).

La ville de Gravelines continuera à prévenir ce phénomène lors des **journées de la prévention** qui se dérouleront en **janvier prochain** en informant les élèves des établissements scolaires de Gravelines, ainsi que les parents.

- **L'Amicale du Personnel Communal** organise une **brocante**, qui se déroulera le **dimanche 24 janvier** à **Sportica**. Le tarif sera 6 € les 4 m. Renseignements et réservations au **03 28 27 75 93**
- **L'Amicale du Personnel Communal de la Ville de Gravelines** organise un **repas spectacle** le **samedi 12 décembre** à 19 h à la **Scène Vauban**. L'animation de la soirée sera garantie par la Troupe Métronome. Le tarif est de 40 € par adulte, et le menu enfant (-12 ans) à 12 €. Le repas sera concocté par le restaurant traiteur l'Arlequin. Réservations et renseignements au **03 28 27 75 93**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Comité Local d'Animations des Rives de l'Aa (C.L.A.R.A.)
→ Samedi 5 décembre à 10 h

- U.S.G. Cyclisme
→ Samedi 5 décembre à 19 h 30
- Les Rose Marie
→ Jeudi 10 décembre à 18 h 30
- Gravelines Athlétisme
→ Vendredi 11 décembre à 18 h 30
- U.S.G. Aviron
→ Samedi 12 décembre à 16 h 30
- Les Pavés Roulants
→ Vendredi 18 décembre à 18 h 30
- Gravelines Randonnées la Tête et les Pieds
→ Mercredi 6 janvier 2016 à 18 h 15

CRÉATION D'ASSOCIATION

L'association "Yachting Côte d'Opale" vient d'être créée à la sous-préfecture de Dunkerque.

Le siège Social est fixé à :
YCO - le cambusier, Quai Ouest Bassin Vauban - 59820 Gravelines

L'association est présidée par **Christophe Humilière**.

L'objet est de rassembler les clubs de la Côte d'Opale pratiquant la plaisance nautique, à la voile ou motorisée en vue de favoriser le développement d'actions collectives. Elle veillera à la bonne organisation d'une manifestation internationale de la Côte d'Opale, et des manifestations corporatistes.

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

→ L'association Sportive du Collège Pierre et Marie Curie a changé de Président : **Xavier Peenaert** remplace Christine Dutry.

/ VIE PRATIQUE VIE CITOYENNE



La deuxième rencontre s'est déroulée le samedi 17 octobre dans le quartier des Huttés. Vous trouverez ci-dessous dans un premier temps un compte rendu de quelques questions posées par le biais de la boîte email parolesdhabitants@ville-gravelines.fr. Les autres questions seront abordées le mois prochain. Puis le point sur les questions posées par les habitants présents à la rencontre et les diverses questions en cours seront exposées en février et mars 2016.



QUESTION N°1

Est-il possible que la bande de terre qui se trouve à côté des habitants place Paul Lefranc, soit entretenue de façon régulière ?

Réponse de Jean-François Loots, responsable du service Parcs et Jardins : « la tonte est effectuée de manière régulière toutes les 3 semaines par la Société Littoral Espaces Verts. Si ce n'est pas le cas, l'habitant peut le signaler au service espaces verts de la ville (tél : 03 28 51 94 70) qui fera le point avec la société. »

QUESTION N°2

A. Que va devenir l'ancienne caserne Uxelles, quel projet est prévu ?

Réponse par Paul Valette : « Un parking va être aménagé. Un appel à projets va être lancé avec la CUD. Plusieurs hypothèses sont à l'étude. »

B. Dans le cadre des économies que la Ville doit faire, je souhaiterais connaître le coût de la journée en Belgique pour les Aînés dont je fais partie. Les Aînés de Gravelines sont particulièrement gâtés et je pense que le repas dansant de Sportica serait suffisant.

Réponse faite par Marylène Leclercq-Beaussart : « Il est vrai que des économies sont imposées à la ville de Gravelines et nous renégocions systématiquement les coûts. Les coûts du voyage et du repas sont similaires et varient chaque année en fonction du nombre d'inscrits, c'est un budget d'environ 60 000 euros par repas. Monsieur le Maire et le conseil municipal attachent une grande importance au bien être et à l'animation de

nos seniors. Il faut savoir que pour certains Gravelinois, ce voyage reste la seule sortie voire les seules vacances en dehors de Gravelines et représente un souffle pour eux. L'âge pour bénéficier des prestations de la ville sera à partir de 2016 reculé d'un an chaque année afin d'arriver à 65 ans en 2020. »

C. Que va devenir l'activité "Au fil de l'art"

Réponse faite par Alain Merlen : « Le dispositif "Au Fil de l'Art" ne s'arrête pas. L'animateur quitte la région, mais l'action continue, le relais sera assuré par un agent du CCAS. Les projets 2016 ont ensuite été évoqués avec les habitants. M. Merlen a rappelé que ceux-ci permettent aux personnes isolées de rompre l'isolement. »

M. Le Maire rajouta que la ville perd 1.5 millions d'euros par an ce qui représente près de 10 % du budget, 3 postes budgétaires seront impactés : la masse salariale, le budget de fonctionnement de la ville et de façon moindre les subventions aux associations.

QUESTION N°3

Difficulté pour sortir du chemin de derrière chez moi avec la voiture et la remorque, car il y a toujours des voitures garées dans l'allée des garages. Quelles sont les solutions ?

Réponse faite par Francis Herbaux, chef de la Police Municipale : « Par principe et compte tenu de la signalisation existante, le stationnement est interdit. Nous allons vérifier et prendre contact avec chaque propriétaire des véhicules en stationnement interdit bien que cette démarche ait déjà eu lieu. »



QUESTION N°4

Déplacement de la ducasse, occasionnant du bruit jour et nuit ? Voitures ventouses la semaine, le soir et le week-end (maison de quartier et salle des sports) Livraisons vers la salle des sports depuis l'avenue Léon Jouhaux, dangereuses et bruyantes.

Réponse faite par Alain Boonefaes : → **Pour le déplacement de la ducasse occasionnant du bruit** : « Nous sommes très surpris d'être interpellés à ce sujet car cette année, la fête foraine a fermé relativement tôt le soir. Le samedi, celle-ci était fermée à 23 h. De plus, les conditions météo n'étaient pas favorables, il y a eu très peu de fréquentations. »

→ **Voitures Ventouses, livraisons bruyantes, avenue Léon Jouhaux** : « Les livraisons, quelles qu'elles soient, sont effectuées du lundi au vendredi pendant des horaires bien définis (8 h-12 h/13 h 30-17 h). Il est possible parfois que celles-ci occasionnent des nuisances lors du chargement du matériel, ce qui reste toutefois exceptionnel dans la mesure où il n'y a pas de livraison quotidienne. »

→ À NOTER

Le samedi 26 mars se déroulera la 3^e rencontre paroles d'habitants. Elle aura lieu dans le quartier de Petit-Fort-Philippe à la salle de l'ancien cinéma Merlen de 9 h à 12 h.

Dès à présent, vous pouvez poser vos questions relatives à la vie de votre quartier par le biais du mail parolesdhabitants@ville-gravelines.fr

RAMASSAGE DE LA POUBELLE VERTE

En raison de la faible production de biodéchets pendant la période hivernale, **le ramassage du bac vert** (déchets de cuisine, déchets organiques, petits déchets de jardin) **ne s'effectuera qu'une semaine sur deux**, à partir du 6 novembre 2015 puis le vendredi toutes les deux semaines (les semaines impaires) à compter de cette date.



Renseignements auprès de la communauté urbaine de Dunkerque. Numéro vert : 0 800 22 45 57

LIGNE FERROVIAIRE DUNKERQUE-CALAIS

La Commission Permanente du Conseil régional Nord/Pas-de-Calais réunie le 5 octobre dernier, a décidé de **renforcer l'offre sur la ligne ferroviaire Dunkerque – Calais** en mettant en circulation un **TER supplémentaire Dunkerque 18 h 36 – Calais 19 h 19**, à compter du 13 décembre 2015.



IMPÔTS LOCAUX

Le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un dispositif permettant de maintenir l'exonération de l'imposition à la taxe d'habitation et foncière des personnes qui en étaient auparavant exonérées pour des raisons liées à leur âge et à leur revenu.

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

→ Si vous avez déjà payé

Vous serez **automatiquement remboursés**. Si besoin, vous pourrez en faire la demande dès le 9 novembre auprès des services des impôts.

→ Si vous n'avez pas encore payé

Il vous est demandé de **ne pas tenir compte des avis reçus**.

Pour plus d'informations : www.impots-gouv.fr

ÉTAT CIVIL

FÉLICITATIONS

1/ À **Lucie Deroi**, épouse Sockeel qui a soufflé ses 100 bougies le samedi 14 novembre dernier. Nous lui consacrerons une interview dans les mois à venir.

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

2/ **Aimé Tange et Maryse Dave**
3/ **Pierre Ducrocq et Julia Tio**

BIENVENUE

- **Lyna** de Nacer Mahmoudi et de Valérie Caron
- **Méziane** de Jean Horthemel et d'Angélique Gaudig
- **Julia** de Thomas Mariette et d'Audrey Ryspert
- **Emma** de Matthieu Penet et de Mélanie Bodo
- **Robin** de Laurent Schillewaert et d'Elodie Ravoux
- **Maïly** de Rudy Matthys et d'Emilie Cabre
- **Elyo** de Alan Cosse et de Noémie Debruyne

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **Thérèse Delabasserue**, veuve de Léon Lebon
- **Jean Innocent**, époux de Jeanne Genevet
- **Yves Sonneville**
- **Jules Lefranc**, époux de Michèle Dubos
- **Aude Verkempinck**, veuve de Ermes Bellino
- **Joël Clouet**



SERVICE AFFAIRES DÉMOGRAPHIQUES - ÉLECTIONS

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie (service Affaires Démographiques – Élections) pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. La production d'un justificatif de moins de 3 mois sera demandée : avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au 31 décembre inclus, il vous est encore possible de vous inscrire sur les listes électorales. Il suffit de s'adresser pour cela au service Affaires Démographiques, à la mairie, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et le samedi de 9 h à 12 h.

Les pièces à fournir pour s'inscrire :

- **Cas 1 :** Personne ayant un justificatif de domicile à son nom : pièce d'identité, justificatif de domicile [1] et livret de famille (si mariage, divorce ou veuvage)
- **Cas 2 :** Personne n'ayant pas de justificatif de domicile à son nom : pour la personne hébergée par ses parents ou un tiers : pièce d'identité, justificatif de domicile [2] et livret de famille (si mariage, divorce ou veuvage). L'hébergeant devra quant à lui fournir une pièce d'identité, attestation d'hébergement, justificatif de domicile [1].

[1] Facture d'eau, d'électricité, quittance de loyer, fiche de paie, facture de téléphone... datée de moins de 3 mois

[2] Attestation de sécurité sociale

Pour tout renseignement, contactez le 03 28 23 59 36

RECENSEMENT MILITAIRE

Entre la date de leur 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, les jeunes gens et les jeunes filles doivent se présenter en Mairie au guichet Affaires Démographiques munis du livret de famille et de leur pièce d'identité afin de se faire recenser.



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire du centre-ville sera transféré place de l'Esplanade, les jours suivants : **les vendredis 4, 11 et 18 décembre**. De plus, en raison des fêtes de fin d'année, **il n'y aura pas de marché les 25 décembre et 1^{er} janvier 2016**.



RÉVEILLON SOLIDAIRE

Les bénévoles du CCAS et d'Atouts Ville vous donnent rendez-vous le **samedi 19 décembre** dès 19 h à Sportica pour le **réveillon solidaire**. Ce repas de Noël est ouvert à tous les gravelinois qui souhaitent se rassembler pour Noël.

Les inscriptions ont lieu les 8 et 10 décembre à la Maison des Associations et du Citoyen de 9 h à 11 h 30. Le tarif est basé sur le quotient familial. La présentation de votre carte de quotient est donc obligatoire pour toute réservation. Si vous ne disposez pas de ce justificatif, vous pouvez présenter vos impôts sur le revenu.

Pour plus d'informations, merci de contacter le CCAS au 03 28 23 59 63.



BON APPÉTIT LES PETITS !

GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 30 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE

- **Lundi** : Spaghettis • Carbonara • Bleu • Fruit de saison
- **Mardi** : Champignons crus sauce bulgare • Escalope de dinde basquaise • Riz • Crème dessert à la vanille
- **Jeudi** : Potage tomate • Filet de poisson • Gratin chou-fleur/pommes de terre • Fromage blanc • biscuit
- **Vendredi** : Tartiflette avec sa salade composée • Fruit de saison

DU 7 AU 11 DÉCEMBRE

- **Lundi (Saint Nicolas, Fête des Enfants)** : Couscous (Poulet, Merguez) • Emmental • Fruit de saison • Papillote
- **Mardi** : Coleslaw • Pennes à la fécampoise • Yaourt nature sucré
- **Jeudi** : Sauté de porc au caramel • Légumes du pot (choux, carottes, navets, pommes de terre) • Vache qui rit • Mousse au citron
- **Vendredi** : Bœuf Bourguignon • Frites et salade • Brie • Fruit de saison

DU 14 AU 18 DÉCEMBRE : NOËL AUTOUR DU MONDE

- **Lundi** : Macédoine • Bouchée à la reine • Salade • Petits-suisses aromatisés
- **Mardi** : Goulash • Tortis • Camembert • Fruit de saison
- **Jeudi** : Poisson sauce hollandaise • Julienne de Légumes et pommes vapeur • Edam • Fruit de saison
- **Vendredi (Repas de Noël)** : Mousson de canard et pain grillé • Sauté de veau au pain d'épices • Purée de potiron gratinée et haricots verts • Bûche de Noël • Père Noël en chocolat

VACANCES D'HIVER

DU 4 AU 8 JANVIER

- **Lundi** : Carottes râpées aux olives • Rata saucisses • Petits pois et pommes de terre, Yaourt aromatisé
- **Mardi (Epiphanie)** : Sauté de bœuf à l'échalote • Frites et salade • Gouda • Galette des rois
- **Jeudi** : Potage Dubarry • Filet de poisson sauce dieppoise • Brocolis et riz • Liégeois à la vanille
- **Vendredi** : Spaghettis Bolognaise + râpé • Carré de l'Est • Fruit de saison

Les menus ne sont pas contractuels • le service "Achats" étant tributaire des variations possibles des approvisionnements. Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le <http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Éducation)





DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Près de 1 000 convives étaient conviés au **repas des aînés** qui se tenait au Sportica en présence de **Bertrand Ringot**, Maire de Gravelines, et de **Laurie Verstraet**, Conseillère Municipale déléguée à l'Animation des Aînés.

VIVRE À GRAVELINES



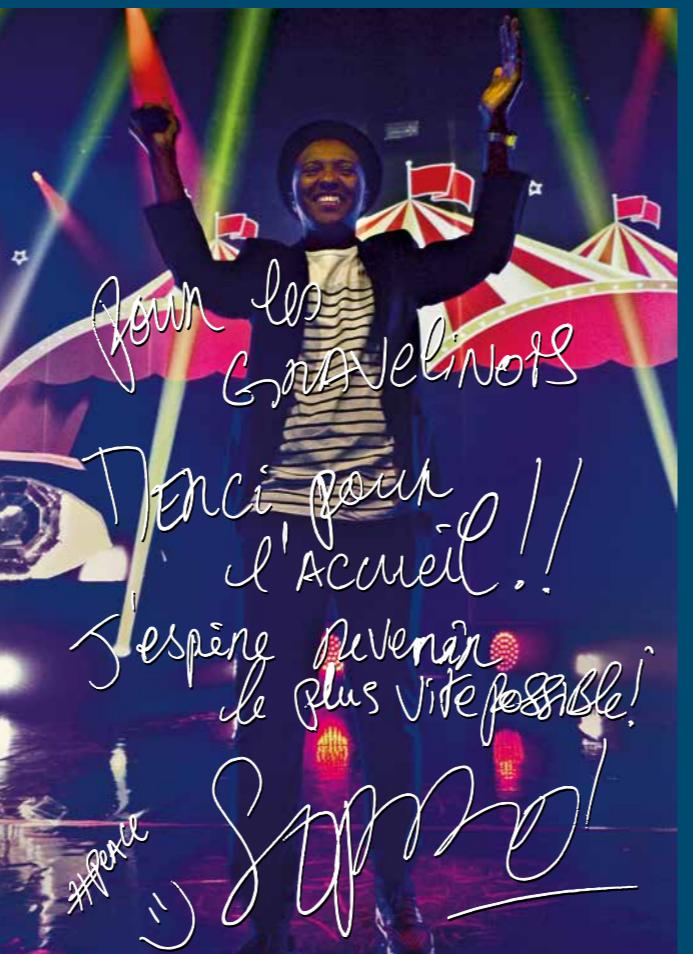
MERCREDI 11 NOVEMBRE

Le Maire, Bertrand Ringot, les représentants des associations d'anciens combattants, les membres du Conseil Municipal Jeunes ainsi que les Jeunes Sapeurs Pompiers se sont réunis à l'occasion de la **commémoration de l'Armistice de 1918**. L'occasion de féliciter et de récompenser les enfants qui ont participé au Concours du devoir de mémoire.



SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 NOVEMBRE

La **6^e édition du Salon Maison et Bien Vivre** s'est tenue à Sportica avec de nombreux visiteurs, venus déguster les gourmandises sucrées et salées, se renseigner sur l'habitat ou bien encore apprécier les défilés de robes de mariées.



MERCREDI 18 NOVEMBRE

Soprano était en concert devant plus de 2 000 spectateurs. Un artiste qui a su mettre le feu à Sportica devant un jeune public qui a repris en chœur ses plus grands succès.



LUNDI 16 NOVEMBRE

Discours de **Bertrand Ringot**, Maire de Gravelines, lors du **recueillement devant le Monument aux Morts**, en mémoire des personnes disparues ou blessées et de leurs familles dans ce drame national du vendredi 13 novembre.

« Les événements du vendredi 13 novembre vers 21 h 20 nous ont tous bouleversés, choqués et meurtris. Notre pays a vécu l'horreur, il a été attaqué une fois de plus cette année, après les attentats de Charlie Hebdo en janvier dernier.

Nos pensées vont d'abord vers les victimes, jeunes pour beaucoup, leurs familles, leurs proches auxquels nous tenons à exprimer notre profond soutien. Ils ont vécu, ils vivent un cauchemar avec leurs familles... ! Certaines victimes luttent d'ailleurs entre la vie et la mort.

Nos pensées les accompagnent dans ce combat pour la vie. Nous pouvons être fiers de l'action des forces de l'ordre, des personnels de secours et de nos pompiers, des personnels des hôpitaux, de la mobilisation du Gouvernement, de la solidarité des Français et des témoignages reçus de l'étranger. Nos villes jumelées m'ont d'ailleurs elles aussi témoigné ce week-end leur soutien, leur solidarité et leur sympathie. Notre devoir localement c'est aussi de penser à la sécurité des populations. Nous prendrons toutes les dispositions utiles au vu des décisions prises par les pouvoirs publics et nous vous en informerons dans les plus brefs délais.

Depuis vendredi 13, nous vivons dans l'émotion et le recueillement. Dans les jours qui viennent c'est la solidarité qui doit guider notre action. Les pouvoirs publics ont mis en place un dispositif de sécurité renforcé pour permettre aux Français de vivre et de travailler.

Le but du terrorisme est de terroriser et donc de paralyser l'activité. Nous nous devons de résister, de continuer à vivre et à œuvrer dans nos activités.

C'est le plus bel hommage que nous puissions rendre aux victimes du drame que nous venons de vivre et le meilleur message à transmettre aux commanditaires de nos agresseurs.

Notre pays fait face à une nouvelle épreuve, à un ennemi fanatique, prêt à mourir pour ébranler notre civilisation, notre mode de vie, nos traditions, notre culture, l'esprit « des Lumières », bref tout ce qui fait la France et les Français.

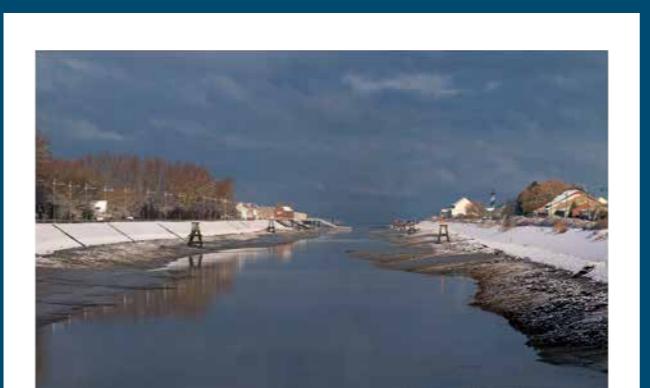
Je sais que notre pays saura avec d'autres nations trouver les voies et les moyens pour surmonter cette épreuve de l'histoire.

Je vous remercie au nom du conseil municipal très chaleureusement de votre présence et de votre solidarité envers les victimes et leurs familles. »



LUNDI 19 OCTOBRE

Les membres de l'Académie de Marine ont décerné le prix Henri Vovard et la médaille de l'Académie à **Christian Cardin**, Président de l'association Tourville. Ce prix récompense l'auteur d'une étude historique sur un port français, une biographie de marin ou une monographie concernant une entreprise, une institution ou une tradition maritime.



→ La photo du mois

Merci à tous pour votre participation ! De nombreuses photos nous parviennent, et c'est avec plaisir que la photo de **Robert Fournier** a été retenue ce mois-ci par notre jury.

N'hésitez pas à retenter votre chance, nous attendons vos clichés [non retouchés] avec impatience à servicecommunication@ville-gravelines.fr



TÉLÉCHARGEZ LES ANCIENS NUMÉROS DU JOURNAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les anciens comptes-rendus du Conseil Municipal sont toujours disponibles sur www.ville-gravelines.fr dans la rubrique "Les Journaux du Conseil" (partie gauche de la page d'accueil).



ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

→ SÉANCE DU MARDI 10 NOVEMBRE 2015

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du mercredi 1^{er} juillet 2015.

Adopté à l'unanimité

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire

A. PERSONNEL COMMUNAL

3. Logement de fonction – Fixation de la liste des emplois concernés ;

Adopté à l'unanimité

4. Projet de schéma de mutualisation de la Communauté Urbaine de Dunkerque – Avis de la Commune.

Avis favorable adopté à la majorité
Contre : 2 (Liste « L'Alternative : Changeons de Cap ! »)

B. CULTURE-COMMUNICATION- RELATIONS EXTÉRIEURES

5. Demande de subvention d'un montant de 2080 € au Département du Nord - Restauration d'objets mobiliers de l'église Saint Willibrord de Gravelines.

Adopté à l'unanimité

6. Demande de subvention d'un montant de 6 731,64 € à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord Pas-de-Calais - Restauration – Numérisation du fonds d'affiches des archives municipales ;

Adopté à l'unanimité

7. Demande de subvention d'un montant de 2 236,80 € à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord Pas-de-Calais - Acquisition d'un meuble à plans pour la conservation des affiches restaurées ;

Adopté à l'unanimité

8. Convention constitutive d'un regroupement de commandes entre la Ville de Dunkerque, le FRAC Nord Pas de Calais, la Ville de Gravelines et la Ville de Bourbourg – Mise en place, réalisation, suivi de la stratégie de relations presse et prestations de veille presse pour les structures « Art Contemporain » de l'agglomération dunkerquoise.

Adopté à l'unanimité

3 390,94 € d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine de Dunkerque au titre de la dotation de solidarité communautaire pour la totale gratuité du transport et des droits d'entrée des écoliers dans les équipements communautaires à vocation pédagogique – Année 2016 ;

Adopté à l'unanimité

10. Classes de neige – Participation des familles – Année scolaire 2015-2016 ;

Adopté

Contre : 2 (Liste « L'Alternative : Changeons de Cap ! »)

11. Contrat « Enfance et Jeunesse » – Caisse d'Allocation Familiale du Nord – Années 2015/2018.

Adopté à l'unanimité

D. AMÉNAGEMENT URBAIN

12. Réalisation et exploitation d'une traversée 'cyclistes' et exploitation des espaces verts et de l'éclairage public – Convention Ville de Gravelines/Département du Nord/Communauté Urbaine de Dunkerque ;

Adopté à l'unanimité

C. ÉDUCATION ET FORMATION

9. Demande d'octroi d'un montant de

Adopté à l'unanimité

POINT 17 du Conseil Municipal du 10 novembre 2015

Projet d'implantation d'un nouveau distributeur automatique de billets Place Calmette à Petit-Fort-Philippe

Suite au retrait du distributeur automatique de billets de la Place Calmette, opéré par la Banque Populaire le 30 juin dernier pour des raisons du surcoût financier qu'aurait engendré sa mise aux normes, la Ville de Gravelines a décidé d'entreprendre toutes les démarches nécessaires afin d'implanter un nouveau distributeur, équipement indispensable au maintien de l'activité commerciale sur ce secteur.

Une négociation dans un premier temps avec la Direction Régionale de la Banque Populaire du Nord n'a pas permis de trouver une solution pour maintenir ce distributeur en place.

Il a donc été décidé d'adresser un courrier à l'ensemble des Directions Régionales des Etablissements Bancaires de Gravelines (Crédit du Nord, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel, La Banque Postale, Banque CIC, BNP Paribas, Crédit Agricole, Crédit Lyonnais...) afin de les informer de la situation héritée et de les solliciter pour pallier à cette absence d'équipement sur Petit-Fort-Philippe.

À ce jour, seul le Crédit Agricole a répondu à la demande de la Ville et se trouve ainsi, être en capacité de proposer des solutions pour la mise en place prochaine d'un distributeur automatique de billets sur la place Calmette.

À ce titre et afin de permettre le remplacement de ce distributeur, élément essentiel à l'attractivité et au maintien du tissu économique sur Petit-Fort-Philippe, dans les meil-

leurs délais, il est donc proposé au Conseil d'autoriser le Maire ou l'Élu Délégué à prendre toutes les dispositions nécessaires (études, proposition de conventionnement...) avec le Crédit Agricole pour permettre l'implantation d'un nouveau distributeur sur la place Calmette ou ses alentours.

Le Conseil Municipal et la Commission Extra Municipale « Développement économique et Insertion » seront tenus informés de l'ensemble de la procédure.

La Commission Extra Municipale « Développement économique et Insertion » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

+ d'infos

Si vous souhaitez obtenir des précisions au sujet d'un point voté en Conseil Municipal, vous pouvez contacter les services de la Mairie au **Tél : 03 28 23 59 00**

H. SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

23. Subvention exceptionnelle de 15 000 € à l'Association Initiative Flandre.

Adopté à l'unanimité

G. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

18. Rapport d'activité 2014 – SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme ;

Adopté à l'unanimité

19. Rapport 2014 de la Société Publique de l'Agglomération Dunkerquoise (SPAD) ;

Adopté à l'unanimité

20. Délégation du Conseil Municipal au Maire ;

Adopté

Contre : 2 (Liste « L'Alternative : Changeons de Cap ! »)

21. Rétrocession à la ville d'une concession au cimetière du Nord Banc – M. Lebleu Olivier ;

Adopté à l'unanimité

22. Convention de partenariat sur la politique funéraire entre la Ville de Gravelines et la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Adopté à l'unanimité

26. Budget supplémentaire 2015 - Rapport de présentation - Budget supplémentaire 2015

Adopté

Contre : 2 (Liste « L'Alternative : Changeons de Cap ! »)

27. Débat d'orientation budgétaire 2016 – Budget Primitif.



Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

ELECTIONS RÉGIONALES DIMANCHE 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

Chère gravelinoise, cher gravelinois,
Les dimanches 6 et 13 décembre, vous choisirez vos conseillers régionaux Nord-Pas de Calais-Picardie pour 6 ans.

Ils auront notamment la charge de gérer les différentes compétences de la Région :

- la gestion des lycées et le soutien à nos lycéens
- le développement des transports ferroviaires pour tous (TERGV)
- le soutien au port de Dunkerque et au développement économique pour nos entreprises
- les aides nombreuses pour la création ou la rénovation d'équipements publics (sport, culture, santé, social, environnement...)
- le soutien aux associations sportives et culturelles
- la participation au financement de l'apprentissage
- la gestion des ports de Boulogne-sur-Mer et Calais, etc.

Ils auront aussi à cœur de soutenir nos projets, ceux de notre commune et de nos associations, auprès des instances décisionnelles de la Région. Il faut que Gravelines soit bien représenté !

Dans ce contexte, il est donc primordial d'avoir des représentants de PROXIMITÉ, COMPÉTENTS, CRÉDIBLES et déjà ENGAGÉS dans la vie publique. Ils assureront des PERMANENCES RÉGULIÈRES et feront le RELAIS avec nous et les services de la Région.

Sur la liste "Pour vous" de Pierre de Saintignon, nous pouvons compter notamment sur Alain Boonefaes, Conseiller municipal à Gravelines depuis 2008, délégué aux Événements et manifestations, et à la Sûreté publique; Chef de service protection de site au Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Gravelines (CNPE) et Karine Vanderstraeten, Conseillère municipale à Gravelines déléguée aux Associations sportives; Directrice d'école primaire à Gravelines et ex-athlète de haut niveau en course à pied.

Avec Pierre de Saintignon, déjà 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional, ancien dirigeant d'entreprises et d'associations, nous aurons une personnalité qui se consacrera EXCLUSIVEMENT à la future grande Région Nord-Pas de Calais-Picardie. C'est essentiel !

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, il faut se mobiliser dès le 1^{er} tour, ce dimanche 6 décembre, pour voter et appeler à faire voter Pierre de Saintignon, Alain Boonefaes, Karine Vanderstraeten et leurs colistiers.

Je sais pouvoir compter une nouvelle fois sur votre soutien afin que notre territoire continue d'être entendu et défendu comme il se doit à Lille.

J'ai confiance en eux, comme en vous.

À très bientôt, très sincèrement.



Nous contacter :
Groupe
ENSEMBLE, pour
Gravelines Gagnant !

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Élus du groupe municipal (2 sièges) **L'Alternative : Changeons de Cap !**

PAYER TOUJOURS ! POUR TOUJOURS MOINS DE SERVICES...

Gravelines, considérée comme une ville riche, participe de manière majoritaire au budget de la CUD. Le changement de gouvernance a entraîné une rallonge de 170 000€/an pour les Gravelinois dans le financement communautaire à travers la baisse des dotations (votées par les représentants gravelinois dont le maire). Deux taxes supplémentaires ont été votées lors du Conseil Municipal du 1^{er} juillet... Le ramassage des déchets est une compétence communautaire : Suppression d'un passage de la poubelle marron et collecte du verre à des points centralisés. Les voiries sont une compétence communautaire : Observons l'état des chaussées. La dératisation est une compétence communautaire : Les rats pullulent, quand les égouts seront-ils curés ? **Gravelines est une ville riche... avec des habitants pauvres** : 16% de chômage et une paupérisation galopante !

Le chalet d'Entremont redevient propriété de la ville, exonérant les autres communes du SIVOM de participer au financement des travaux (300 000€), rien ne les empêchait d'utiliser le lieu pour leurs classes de neige, puisqu'elles ont lieu durant les vacances scolaires, Gravelines utilisant le chalet uniquement durant les périodes scolaires. Les coûts de fonctionnement du Paarc et de son bassin d'aviron, propriété du SIVOM, sont pris en charge par le service des sports de Gravelines... Le Maire a mandaté un cabinet afin d'effectuer une étude sur la fusion des communes portant le nombre d'habitant à 30 000. Percée vers les Flandres en vue des élections législatives de 2017 ? **Est-ce aux Gravelinois d'en faire les frais ?** On nous vante les fusions comme étant un moyen de faire des économies, dans la réalité il s'avère que les coûts sont toujours plus importants et que c'est toujours aux Gravelinois de faire l'effort : **Payer toujours plus ! Pour toujours moins de services...**

Notre groupe souhaite marquer son soutien aux familles des victimes de ce funeste vendredi 13. Nous nous sommes associés à la minutes de silence tout en regrettant que la Marseillaise n'ait pas été chantée : Une occasion manquée de montrer qu'au-delà des clivages, nous étions tous unis autour des valeurs républicaines et condamnions avec force la barbarie.

Nous vous souhaitons à tous, de partager les fêtes de fin d'année, dans la fraternité et le bonheur, entourés par ceux qui vous sont chers.

Nous tenant à votre disposition :
Maria Alvarez et Sabrina Vérove
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook "Maria Alvarez" et "L'Alternative Changeons de Cap"



Élus du groupe municipal (2 sièges) **Gravelines Bleu Marine**

LA PASSIVITÉ COUPABLE DE L'EUROPE FACE À LA MENACE TERRORISTE

La France ne pourra pas tout faire, toute seule, tout le temps. Elle a besoin d'un sursaut et d'une mobilisation de tous les Etats de l'Union pour la doter enfin des moyens d'une authentique défense à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières.

Force, cependant, est de constater que, dans ce combat, qui concerne pourtant toute l'Europe, nous menons une action bien solitaire. Certes, d'autres pays européens figurent dans la coalition formée au Moyen-Orient mais aucun ne déploie des moyens comparables aux nôtres. Nos partenaires imaginent-ils qu'ils sont à l'abri du terrorisme ? Toutes les grandes villes européennes y sont à présent exposées. Il serait donc temps que l'UE se mobilise et agisse. La France supporte une charge budgétaire considérable qui ne va cesser de s'alourdir pour répondre à la menace et aux attentats. Les dépenses pour assurer notre sécurité, mais aussi en fait celle de nos voisins, contribuent pour beaucoup à nos déficits. Bruxelles, à juste titre, nous presse régulièrement d'améliorer nos performances économiques et budgétaires, il serait cependant équitable de prendre en compte ces efforts militaires considérables et, surtout, d'enfin les partager au sein de l'Union.

Le constat : L'absence de toute politique de défense européenne

En vérité éclate au grand jour l'absence de toute politique de défense européenne. Il n'est pourtant pas d'ensemble politique crédible sans garantie de sa sécurité intérieure et extérieure. Ce sont là les éléments fondateurs d'une souveraineté véritable. L'Europe, on le voit avec la crise migratoire et les conflits extérieurs, est défaillante dans ces deux domaines. La France ne pourra pas tout faire, toute seule, tout le temps. Aussi est-il urgent que Bruxelles en finisse avec des déclarations aussi incantatoires qu'inefficaces et que nos partenaires sortent d'une neutralité coupable.

Face aux combinaisons politiciennes d'une caste qui ne renoncera à aucune manœuvre pour conserver ses avantages, le Front National constitue plus que jamais la grande force populaire qui pourra rassembler les Français et relever notre nation.

Bien que l'actualité ne si prête guère, nous vous souhaitons à tous, de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Gravelines Bleu Marine
3 rue Jean de la Fontaine - 59820 Gravelines
Contact : GravelinesBM@gmail.com



Élu du groupe municipal (1 siège) **Les Non-Inscrits**

UNE NOUVELLE VAGUE D'ATTENTATS !!!

Vendredi 13 novembre, une nouvelle vague d'attentats touche la France, au cœur de Paris, frappant des innocents faisant 130 morts et 352 blessés : c'est chacun d'entre nous qui est touché. L'état d'urgence est décreté à juste titre, empêchant tout rassemblement comme au lendemain des attentats de janvier, un mouvement spontané de l'ensemble de la population contre ce crime abjecte et manifestant le désir d'éradiquer le terrorisme.

Un vote à la quasi unanimité (551 pour 1 abstention 6 contres à l'assemblée nationale et 336 pour 12 abstentions au Sénat) confirme l'état d'urgence et c'est donc à l'exécutif que revient la prise de décision et aux forces de l'ordre d'intervenir. Celle-ci effectue un travail remarquable avec rapidité, courage et résultat.

C'est donc dans ce climat difficile que va se tenir les élections régionales. Si cela paraît dérisoire au regard de l'actualité, il n'en demeure pas moins que cela est important pour les 6 prochaines années. Je forme le voeu d'une région qui ne serve pas de laboratoire et de tremplin aux prochaines échéances électorales.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année pour clôturer 2015 sous de meilleurs auspices.

Tribune rédigée le 20 novembre 2015

Nous tenant à votre disposition :
Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@outlook.fr
NOUS SOMMES
CHARLIE

DU
SAMEDI 12
AU
MERCREDI 30
DÉCEMBRE

DU 12 AU 30 DÉCEMBRE

PHOTO SOUVENIR DE NOËL

À l'occasion des fêtes de fin d'année et du marché de Noël, l'Office de Tourisme de Gravelines vous propose d'immortaliser vos moments de complicité entre amis ou en famille avec un décor et des accessoires originaux sur le thème de Noël.

Repartez immédiatement avec votre photo souvenir !

Tarif : 3 €/photo

→ Office de Tourisme 2, rue Léon Blum – 03 28 51 94 00

→ Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le dimanche de 14 h à 19 h



VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 DÉCEMBRE

SPECTACLE AUDIOVISUEL POÉTIQUE "BRUME"

Venez découvrir au sein de l'Église St Willibrord la dernière création des Yeux d'Argos : Brume3. C'est une installation audiovisuelle à 360°, qui utilise la brume comme support de projection de la vidéo. Cette technique permet de créer un univers poétique de formes, de lumières et de sons, à l'intérieur duquel le public est immergé.

Entrée libre

→ Église Saint Willibrord

→ Renseignements et réservations au Service Culture : 03 28 24 85 65

NAVETTES PETIT TRAIN

Rejoignez le Marché de Noël grâce au petit train.

→ Les 12, 13, 19, 20 et 23 décembre de 13 h 30 à 18 h 30

→ Les 16, 21, 22, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre de 14 h 30 à 18 h 30

Parcours : • Petit-Fort-Philippe → Gravelines Centre
• Gravelines Centre → Petit-Fort-Philippe
• Gravelines Centre → Les Huttés
• Les Huttés → Gravelines Centre



LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE À GRAVELINES

avec des animations pour toute la famille



OPÉRATION "MA LETTRE AU PÈRE NOËL"

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

« Viens déposer ta liste de cadeaux dans la boîte aux lettres du Père Noël, sur le Marché de Noël. »



MERCREDI 16 ET JEUDI 17 DÉCEMBRE

« J'ai reçu une réponse du Père Noël. Il m'invite à lui rendre visite sur le marché de Noël les 16 et 17 décembre de 16 h à 19 h pour faire une photo. »



LUNDI 21, MARDI 22 ET MERCREDI 23 DÉCEMBRE

« Génial, je reviens sur le Marché de Noël entre 15 h et 20 h, et je reçois ma photo dans un superbe porte-clé ! »



SAMEDI 19 DÉCEMBRE À 19 H, LUNDI 21 ET MARDI 22 DÉCEMBRE À 17 H

BALADES AUX FLAMBEAUX

L'Office de Tourisme vous invite à découvrir l'atmosphère magique de la cité fortifiée à la lueur des torches, et à vous réchauffer autour d'une surprise gourmande. Nouveauté cette année ! La balade vous amènera également à la découverte de la salle souterraine du 1/2 bastion du château arsenal, qui renferme les vestiges les plus anciens de la fortification.

Tarif : 2 €/adulte, gratuit pour les -12 ans accompagnés

→ Places limitées : réservation conseillée à l'Office de Tourisme - 03 28 51 94 00



SAMEDI 19, LUNDI 21 ET MARDI 22 À 14 H 30

LES AVENTURIERS DE LA DÉCO PERDUE !

Trois balades spéciales enfants (de 6 à 10 ans)

2 €/enfant et gratuit pour les adultes accompagnateurs



Retrouvez toute la programmation du Marché de Noël édition 2015 sur le site www.tourisme-gravelines.fr